

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
5^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

COMPTE RENDU INTEGRAL — 11^e SEANCE

1^{re} Séance du Mardi 19 Avril 1977.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. EDGAR FAURE

1. — Election d'un vice-président du Sénat (p. 1893).
2. — Nomination d'un représentant à l'Assemblée parlementaire des communautés européennes (p. 1893).
3. — Déclaration de l'urgence d'un projet de loi (p. 1894).
4. — Situation et perspectives de la sidérurgie française. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 1894).
M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.
MM. Ansart,
Guéna,
le Premier ministre,
Mauroy,
Kiffer.
Renvoi de la suite du débat.
5. — Ordre du jour (p. 1907).

PRÉSIDENCE DE M. EDGAR FAURE

La séance est ouverte à seize heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

★ (1 €)

— 1 —

ELECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT DU SENAT

M. le président. J'ai reçu de M. le Président du Sénat la lettre suivante :

« Paris, le 13 avril 1977.

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans sa séance du 13 avril 1977, le Sénat a élu vice-président M. Marcel Lucotte, sénateur de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Louis Gros, dont le mandat sénatorial a cessé à la suite de sa nomination comme membre du Conseil constitutionnel.

« Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération. »

Acte est donné de cette communication.

— 2 —

NOMINATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai reçu la candidature de M. Inchauspé au siège de représentant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée parlementaire des communautés européennes, devenu vacant à la suite du décès de M. Laudrin.

Cette candidature a été affichée et publiée au *Journal officiel* de samedi matin. La nomination a pris effet dès cette publication.

M. Inchauspé exercera son mandat jusqu'au 13 juin 1977. date d'expiration du mandat des représentants actuellement en fonction.

— 3 —

DECLARATION DE L'URGENCE D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre la lettre suivante :

« Paris, le 19 avril 1977.

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, en application de l'article 45 de la Constitution, le Gouvernement déclare l'urgence du projet de loi modifiant la loi n° 52-1175 du 21 octobre 1952, relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale de la Polynésie française.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. »

Acte est donné de cette communication.

— 4 —

SITUATION ET PERSPECTIVES DE LA SIDERURGIE FRANÇAISE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la situation et les perspectives de la sidérurgie française et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, j'ai proposé à l'Assemblée nationale, le 6 avril dernier, qu'un débat soit organisé sur la situation et les perspectives de la sidérurgie afin de permettre un examen complet de cette importante et grave question.

La sidérurgie est en effet l'une de nos industries de base essentielles ; la crise qui la frappe dépasse, et de beaucoup, en longueur comme en acuité, toutes celles qu'elle a traversées depuis vingt ans.

Il s'agit aujourd'hui d'assurer les conditions du redressement de cette industrie. Ce redressement est indispensable pour répondre aux besoins de la nation tout entière, aux inquiétudes d'une profession à juste titre attachée à ses traditions et à ses instruments de travail, enfin aux préoccupations et aux alarmes des régions et des zones dont l'activité, de longue date, ne se sépare pas de la sidérurgie.

Il s'agit aussi de recenser les moyens que la collectivité doit mettre en œuvre, au nom de la solidarité nationale, pour assurer ce redressement, mais aussi pour atténuer et corriger les effets des mesures qu'il rend indispensables.

Voilà l'objet et la portée du débat qui va s'engager. Il sera suivi avec intensité par tous ceux qui sont touchés par cette crise.

Aussi voudrais-je former le vœu qu'il reste à tout moment digne de son objet, qu'il bannisse toute surenchère ou polémique qui nous détournerait de son unique enjeu : l'application à une crise d'une exceptionnelle gravité dans ses causes comme dans ses effets, de solutions authentiques, durables et humaines.

J'exposerai les lignes générales de l'action du Gouvernement. Les ministres compétents apporteront, au cours du débat, les précisions que vous souhaiterez.

La crise qui affecte la sidérurgie est une crise mondiale. Suivant le mouvement général de l'activité et des échanges, cette industrie a connu dans tous les pays une croissance soutenue jusqu'en 1974. La hausse brutale du prix du pétrole, la nécessité de lutter contre l'inflation internationale ont entraîné à partir de la fin de 1974 un ralentissement qui n'a épargné aucun pays.

Industrie de base par excellence, la sidérurgie a vu sa demande fléchir plus que toute autre. En 1975, aux Etats-Unis comme dans la Communauté européenne, la production n'a pas dépassé son niveau de 1971.

En un seul exercice, la production communautaire et américaine a chuté de près de 20 p. 100. Quant à l'année 1976, elle n'a pas apporté le redressement espéré, puisque la progression

de la production ne fut que de 5 p. 100 au Japon et en Allemagne, de 7 p. 100 dans la Communauté dans son ensemble, de 9 p. 100 aux Etats-Unis et de 8 p. 100 en France.

Au moment même où la demande se réduisait dans le monde entier, entraînant en fonctionnement des capacités de production lancées ici et là plusieurs années auparavant dans l'euphorie de l'époque. Le déséquilibre du marché s'en est trouvé encore accentué, atteignant des proportions exceptionnelles et provoquant une dégradation des prix d'une ampleur et d'une durée inconnues : celle-ci a dépassé 20 p. 100 en moyenne par rapport au niveau de 1974 et a atteint jusqu'à 50 p. 100 pour certains produits sur les marchés extérieurs.

Cette situation internationale sans précédent, notre sidérurgie doit l'affronter alors qu'elle est affaiblie et vulnérable.

Pour faire face à la forte croissance des besoins nationaux comme des débouchés ouverts par le développement du commerce international au cours des vingt dernières années, ne craignant pas d'anticiper hardiment cette évolution, trop même parfois, la sidérurgie française a donné la priorité à l'extension des capacités de préférence à une modernisation plus prudente que la conjoncture immédiate, il est vrai, ne justifiait pas.

Cet effort exceptionnel a permis depuis 1965 la création d'installations d'une capacité supérieure à 10 millions de tonnes accroissant ainsi de moitié le potentiel de production de notre sidérurgie. Je ne citerai que les investissements les plus importants de Dunkerque, de Fos et, en Lorraine, de Saeclor-Sollac.

Au total, la sidérurgie a investi au cours de la dernière décennie près de 30 milliards de francs dont un quart a été financé par des prêts du fonds de développement économique et social. Ces prêts se sont élevés, au cours des dix dernières années, à 7 milliards de francs.

Ainsi, en 1966, l'Etat a apporté une contribution de 2,7 milliards de francs au financement du plan professionnel. Cinq ans plus tard, le Gouvernement a décidé de participer au financement de la première tranche de Fos pour une somme équivalente.

Enfin, la sidérurgie a bénéficié, au titre du plan de relance de 1975, de nouveaux financements du F. D. E. S. à hauteur de 1,4 milliard de francs.

Ainsi, les prêts publics accordés à la sidérurgie ont permis de financer la construction d'unités modernes, efficaces, capables de soutenir la concurrence internationale.

Pendant, en même temps qu'elle procédait à ces investissements, la sidérurgie a maintenu en activité des installations vétustes ou inadaptees. Cette attitude était justifiée pendant les années prospères par le niveau élevé des commandes, mais elle a obéré la productivité d'ensemble de ce secteur industriel. Tant que l'activité est restée élevée, ce handicap était supportable. Depuis le début de la crise, en revanche, alors que les usines ne fonctionnent qu'aux deux tiers environ de leur capacité, la productivité a connu une baisse importante.

Tandis qu'en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg, pour ne parler que de nos proches voisins, il faut enlever huit et neuf heures de travail pour fabriquer une tonne d'acier, il en faut en France plus de douze. (*Bruits et rires sur divers bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Puis-je continuer, monsieur le président ?

M. le président. Je vous en prie. Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de risible dans vos propos.

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Au cours des deux dernières années, cette baisse de productivité, jointe à une hausse des salaires réels très supérieure en France à celle de nos principaux partenaires commerciaux, s'est conjuguée avec la dégradation profonde des prix de l'acier dont j'ai parlé tout à l'heure.

La sidérurgie a enregistré, de ce fait, des pertes considérables ; celles-ci ont entraîné un nouvel et sérieux accroissement des charges financières de nos principaux groupes, déjà lourdement endettés à raison de l'effort d'équipement accompli auparavant.

Pour tous ces motifs, la situation financière de notre sidérurgie est aujourd'hui profondément dégradée ; le montant de son endettement à moyen et à long terme en 1976 dépasse le niveau de son chiffre d'affaires : 33 milliards de francs. Une telle situation n'existe qu'en Italie. En Belgique, le taux est trois fois moins élevé ; en Allemagne et aux Etats-Unis, il est de cinq à six fois moins élevé.

Les premiers mois de 1977, loin de montrer les signes d'une reprise du marché mondial, laissent au contraire présager, sinon sa dégradation, du moins son atonie.

La situation se détériorant, l'inquiétude a gagné toute la profession; elle s'est emparée des villes traditionnellement attachées à leur activité sidérurgique. Celle-ci, après avoir été longtemps le ressort de leur développement et le gage de leur sécurité, est devenue maintenant une source d'incertitude et d'anxiété.

Devant ces difficultés d'une industrie essentielle à l'économie de notre pays, devant cette angoisse des régions sidérurgiques, le Gouvernement a voulu rechercher des solutions véritables et durables.

Il a écarté les expédients faciles: ils eussent certes permis de retarder une fois de plus les échéances, mais de quel prix aurait été payé le répit éphémère ainsi obtenu? D'une aggravation considérable des handicaps de notre sidérurgie tout entière, risquant de mettre en cause son avenir, celui de l'ensemble des travailleurs qu'elle emploie, comme des entreprises ou des activités qui lui sont liées.

Sans doute, si le Gouvernement avait emprunté cette voie commode, il se serait exposé aux reproches de quelques observateurs avertis, pour ne pas parler des critiques habituelles des détracteurs professionnels...

M. André Lebarrère. Lesquels ?

M. Pierre Gaudin. Des noms !

M. Gilbert Schwartz. C'est de la provocation !

M. le président. M. le Premier ministre n'a pas parlé de vous !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. ... mais dans l'ensemble, quel soulagement. Ce n'eût été qu'un lâche soulagement !

Esquiver les difficultés, différer leur solution, ce serait affaiblir peu à peu toute notre économie et, par conséquent, diminuer sa capacité à fournir des emplois; ce serait finalement, sous prétexte de lutter contre le chômage, aboutir au contraire à le rendre plus tenace et plus douloureux encore pour ceux qu'il frappe.

Quant aux régions sidérurgiques, le danger serait plus grand encore car, à terme, ce serait les exposer à la ruine en compromettant l'ensemble des usines qui s'y trouvent installées.

A ceux qui travaillent et qui vivent dans ces régions, à ceux qui éprouvent des inquiétudes bien compréhensibles, à ceux qui ont exprimé avec dignité et mesure une émotion que je comprends profondément, je veux dire que si le Gouvernement se refuse à dissimuler les difficultés, c'est parce qu'il veut apporter des réponses vraies, c'est-à-dire complètes et durables, aux problèmes de ces régions pour qu'elles recouvrent aujourd'hui l'espoir et demain la sécurité. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et sur quelques bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Le Gouvernement a fixé les objectifs généraux de sa politique lors du conseil des ministres du 23 février dernier: redresser la sidérurgie par une action menée au plan national et au plan communautaire, rééquilibrer sur le plan économique et social les régions touchées par la crise.

Le premier objectif du Gouvernement est de redresser la sidérurgie pour qu'elle redevienne l'industrie dynamique nécessaire à notre pays.

La sidérurgie, qui est actuellement une charge pour notre économie, peut et donc doit redevenir à terme un de nos atouts dans la compétition internationale, comme c'est le cas de la sidérurgie allemande.

Aussi le Gouvernement a-t-il demandé à la sidérurgie d'élaborer un plan pluriannuel qui ne se borne pas à une simple adaptation à courte vue, mais soit un véritable programme de réorganisation et de renouvellement durable de cette industrie, traitant l'ensemble des aspects sociaux correspondants. Au cours des années à venir, le Gouvernement...

M. André Lebarrère. Lequel ?

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. ... aidera à la réalisation de ce plan, auquel il a fait apporter les modifications d'ordre social et technique qui lui ont paru nécessaires.

En termes industriels, le rétablissement de notre sidérurgie ne doit pas s'opérer aux dépens de sa capacité. Sans doute, avec les perspectives qui se dessinent aujourd'hui, serait-il déraisonnable — et aucun pays européen n'y songe sérieusement — d'accroître notre capacité, mais celle-ci sera maintenue, à l'échelle nationale, au niveau atteint actuellement, qui est de l'ordre de 33 millions de tonnes, et la production de chaque région sera maintenue.

La modernisation de notre sidérurgie nécessite une refonte de la partie de l'appareil de production — le quart environ — qui est vétuste ou inadaptée. Elle implique donc la fermeture de certaines installations.

Le Gouvernement n'a accepté cette pénible mesure que parce qu'aucune autre solution réaliste et honnête n'était envisageable. Je ne vois pas qui pourrait, de bonne foi, connaissant le dossier, soutenir le contraire. Je mets à part le cas du haut fourneau de Thionville. Le Gouvernement a invité Usinor à revenir sur la décision de fermeture immédiate telle que cette entreprise l'avait annoncée et à chercher la valorisation de sa production, dans le cadre du bassin sarro-lorrain.

M. Henri Ferretti. Très bien !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Parallèlement, j'ai demandé à la profession de mener un important programme de modernisation et de renforcement des équipements sidérurgiques; ce programme d'un montant de l'ordre de 12 milliards de francs s'étendra sur plusieurs années, mais sa réalisation doit être entreprise sans délai, spécialement en Lorraine où il fournira du travail à un grand nombre d'entreprises régionales.

Cependant, la sidérurgie ne retrouverait jamais sa compétitivité si elle devait continuer à utiliser une main-d'œuvre plus nombreuse que ses proches concurrents pour fabriquer l'acier. Or, que voyons-nous chez nos voisins et concurrents ?

En cinq ans, en Angleterre, l'effectif de la *British Steel Corporation* est passé de 250 000 à 200 000 personnes. Depuis la crise, la sidérurgie luxembourgeoise a diminué ses effectifs de 12,5 p. 100. En Belgique, c'est de 10 p. 100 que les effectifs ont été réduits et une nouvelle opération de même ampleur est en préparation. En Allemagne, enfin, c'est 20 000 emplois — soit également 10 p. 100 des effectifs totaux — qui ont été supprimés au cours des deux dernières années. A l'inverse, la sidérurgie française a pratiquement maintenu ses effectifs depuis 1974.

Le rétablissement de la compétitivité de la sidérurgie, qui est une nécessité vitale dans la crise actuelle, ne peut s'opérer sans que cette industrie, comme ses homologues et ses concurrents, ne procède à des réductions d'emplois. Le Gouvernement a voulu que les situations de chômage résultant de ces suppressions d'emplois soient les plus limitées possibles.

A cette fin, il a prescrit à la sidérurgie de concevoir en conséquence son plan professionnel. Il a invité, le 24 février dernier, les organisations professionnelles et syndicales à négocier une convention sociale répondant au même objectif.

Grâce à une utilisation étendue des retraites anticipées, cette convention devra permettre d'éviter une situation de chômage à la très grande majorité des travailleurs concernés. Le Gouvernement, qui suit avec attention le déroulement des négociations correspondantes, entend qu'une réelle solidarité professionnelle soit mise en jeu entre les entreprises de la sidérurgie afin de permettre une application complète de ces dispositions.

Je peux, dès aujourd'hui, donner l'assurance qu'au stade atteint par ces négociations, trois sur quatre des travailleurs touchés par les suppressions d'emplois ne connaîtront pas une situation de chômage.

Le Gouvernement ne se contentera pas de tels résultats. Il entend que des mesures exceptionnelles soient mises en œuvre pour des départs encore plus nombreux en retraite anticipée. Grâce à l'ensemble de ces dispositions sociales, ce n'est en définitive qu'une proportion très réduite des travailleurs touchés par les suppressions d'emplois qui devra être reconvertie. J'y reviendrai plus loin à propos de la politique de création d'emplois dans le cadre régional.

Les suppressions d'emplois n'ont de sens et ne peuvent être comprises que si elles permettent de consolider vraiment les emplois maintenus.

Aussi le Gouvernement a-t-il demandé aux groupes sidérurgiques de procéder à une très importante restructuration industrielle et financière, notamment dans le sens d'une meilleure intégration vers les industries d'aval. Une telle restructuration, dont le principe a reçu l'accord des intéressés, permettra de mieux affronter des concurrents étrangers dont les structures sont beaucoup mieux intégrées et diversifiées.

Ces objectifs industriels ne peuvent évidemment être atteints que si la sidérurgie parvient à réunir les moyens nécessaires pour assurer le financement. De ce point de vue, sa situation est — je l'ai dit — profondément dégradée et son redressement, même si la conjoncture internationale et européenne du marché de l'acier s'améliore, exigera des efforts importants de

la part de toutes les parties concernées. Le Gouvernement est pour sa part disposé à engager les concours de l'Etat, en contrepartie de conditions, d'assurances et d'engagements bien définis.

La première de ces conditions porte sur les apports en fonds propres auxquels devront procéder les groupes sidérurgiques eux-mêmes en dépit de leur situation financière. Il ne saurait être question que des fonds publics soient engagés par le Gouvernement dans ce secteur sans que les groupes et les sociétés qui les contrôlent aient accompli sur leur patrimoine les efforts qui s'imposent.

En second lieu, le concours de l'Etat est subordonné à la définition d'un programme de financement d'ensemble où sont sollicités les apports des banquiers traditionnels de la sidérurgie, mais aussi des prêteurs à long terme et notamment des organismes européens tels que la C. E. C. A. et la Banque européenne d'investissements qui se sont déjà engagées à fournir des contributions substantielles.

En plus de ces concours, l'appel aux prêts du fonds de développement économique et social est nécessaire.

Les négociations financières correspondantes ont été menées par le ministère des finances non seulement avec les sociétés sidérurgiques, mais aussi avec leurs actionnaires ; elles se traduisent par des conventions qui permettront à l'Etat de formaliser l'ensemble des engagements sociaux, industriels, régionaux et financiers, qui constituent tout à la fois la justification et la contrepartie de l'octroi de nouveaux concours publics.

J'ai déjà mentionné, mesdames, messieurs, les engagements industriels et sociaux. Je ne parlerai ici que des conditions financières, me réservant de revenir ultérieurement sur les engagements régionaux auxquels seront assujettis les groupes bénéficiaires des prêts publics.

Les conditions de remboursement des prêts du fonds de développement économique et social seront adaptées à la situation exceptionnelle de la sidérurgie et leur taux d'intérêt ne s'écartera pas, en termes actuariels, du taux de droit commun des prêts de ce fonds.

Au surplus, ces concours étant appelés à contribuer au rétablissement durable de la sidérurgie, ils seront assortis d'une clause spéciale d'intéressement aux résultats lorsque ceux-ci seront redevenus favorables.

Par ailleurs, l'Etat étant, à tort, accusé par certains d'être un créancier complaisant, une garantie spéciale et exceptionnelle sera établie au bénéfice de l'Etat sous forme de dépôt de titres des sociétés appelées à bénéficier des prêts du fonds de développement économique et social à la caisse des dépôts et consignations.

Enfin, dernière condition mais non la moindre, j'ai décidé d'instituer auprès des groupes qui recevront ces prêts une mission interministérielle de contrôle d'Etat d'un type nouveau, associant des fonctionnaires des différents ministères compétents : cette mission sera chargée, selon des modalités propres, de s'assurer de l'exécution des engagements souscrits et du bon emploi des prêts publics.

Ainsi, je n'ai pas voulu que se maintienne une situation où l'Etat ne disposerait pas des moyens de contrôle que justifie cependant l'importance des concours financiers publics consentis à la sidérurgie. Je veux m'expliquer clairement.

Le Gouvernement a écarté une solution de nationalisation qui aurait transféré à l'Etat, sans les résoudre, les problèmes de la sidérurgie, en faisant supporter tout leur poids par la collectivité alors que la responsabilité industrielle et financière des groupes se serait trouvée déchargée. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.)

Le Gouvernement n'a pas non plus retenu un recours à des prises de participation publiques dans le capital de ces mêmes groupes ; car, il ne s'agirait, en fait, que d'une étatisation qui n'ose pas dire son nom.

Plusieurs députés socialistes et radicaux de gauche. Et alors ?

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement a l'intention de procéder à un examen régulier de l'exécution du programme de financement de la sidérurgie et d'en rendre compte régulièrement au Parlement.

Mais nous devons être bien conscients que l'ensemble des dispositions que je viens de décrire ne suffirait pas à assurer le redressement durable de notre sidérurgie, si elle continuait à être victime d'une concurrence internationale désordonnée et ruineuse. La responsabilité des institutions communautaires, explicitement prévue par le traité de Paris instituant la C.E.C.A., est à cet égard engagée.

Mais, avant d'exposer l'action menée par le Gouvernement dans ce domaine, je voudrais mettre en garde l'Assemblée contre certains remèdes d'inspiration protectionniste suggérés ici ou là.

Je comprends bien que tous ceux que cette crise atteint directement soient tentés de demander le recours à la restriction d'échanges.

Mais il appartient à ceux qui sont responsables de la collectivité nationale tout entière de bien apprécier les conséquences, les enchaînements désastreux que déclencherait le recours à de tels remèdes. Il ne s'agit pas là d'une position théorique ou dogmatique.

En effet, pour apporter quelques soulagements, les remèdes suggérés provoqueraient une hausse des prix de l'acier que supporteraient, seules, les entreprises consommatrices de notre pays. Quelles en seraient alors les conséquences ?

Je ne prendrai qu'un exemple : le cas de l'automobile. Notre industrie automobile assure, à elle seule, un excédent commercial de l'ordre de 17 milliards de francs, équivalant à près du tiers de nos importations de pétrole. Croit-on que ces performances remarquables et même, dans les circonstances présentes et à venir, vitales pour notre pays, se poursuivraient si cette industrie devait payer l'acier à un prix très supérieur à celui dont bénéficient ses concurrents ? Nos exportations seraient rapidement victimes d'un tel choix et, avec celles-ci, la capacité de cette industrie à offrir des emplois.

Croit-on, par ailleurs, que les pays à l'égard desquels nous fermerions nos frontières resteraient sans réaction ?

A leur tour, ils prendraient des mesures de rétorsion et ce serait telle autre catégorie d'exportation française, telle autre source d'emploi qui serait compromise.

Dans une économie comme la nôtre, dont le fonctionnement exige de considérables importations d'énergie et de matières premières, dont l'appareil industriel travaille désormais plus d'un jour sur quatre pour les marchés extérieurs, les mesures restrictives aux échanges — je vous le dis avec gravité — constituent la voie la plus dangereuse, la plus contraire à l'intérêt du pays et à celui de nos travailleurs. C'est la solution qui, sous couleur de défendre l'emploi en un secteur défini, le compromet le plus gravement pour l'ensemble de la collectivité.

Mais, que l'on ne s'y méprenne pas ! Si, dans ce domaine comme en d'autres, le Gouvernement prend une position résolument hostile au protectionnisme, cela ne signifie nullement qu'il entend se résigner à voir nos industries et nos emplois victimes d'une concurrence internationale anarchique.

M. Gérard Braun. L'industrie textile, par exemple !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. La libération des échanges, telle qu'elle a été pratiquée depuis vingt ans, a été un ressort essentiel du développement de notre pays. Mais nous ne saurions accepter certaines pratiques du commerce international abusant de l'orientation libérale de la Communauté européenne qui est, parmi les grands marchés du monde, le plus ouvert. Le Gouvernement est déterminé à utiliser tous les moyens en son pouvoir pour faire prévaloir une conception ordonnée et équitable des échanges internationaux.

M. Fernand Icart. Très bien !

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Dans le cas de l'acier, les institutions de la Communauté, malgré nos mises en garde, ont trop longtemps sous-estimé la portée de la crise, en dépit des responsabilités et des pouvoirs que leur confère le traité de Paris. Le Gouvernement français ne s'est pas accommodé de cette situation.

Lors des tentatives de constitution d'un cartel des sidérurgistes du nord de l'Europe, il a, sans équivoque, condamné cette initiative, et la République fédérale d'Allemagne a fait de même, à notre demande, au sommet franco-allemand de juillet 1976.

Le Gouvernement français a soutenu la Commission lorsque celle-ci s'est engagée dans la voie que le traité lui traçait. A la fin de 1976, elle a établi un premier plan de régulation du marché intérieur de la Communauté et d'autolimitation à l'égard du Japon.

Ce plan était cependant trop timide face à une crise trop profonde.

Le Gouvernement l'a fait valoir dans les instances communautaires et lors du conseil européen de Rome, en mars dernier, le Président de la République a convaincu les chefs de gouvernement de la nécessité d'adopter des mesures plus énergiques.

Il y a quinze jours, la Commission des communautés européennes, sur la proposition du nouveau et efficace responsable de ces questions, a adopté un dispositif plus vigoureux pour faire face à la crise. Je n'entrerai pas ici dans son détail technique; je me bornerai à deux observations.

D'une part, pour la première fois depuis la signature du traité de Paris, seront appliquées les dispositions d'exception prévues pour assurer le soutien de la sidérurgie en cas de détérioration grave de ses marchés. Cette initiative mérite d'être saluée car elle constitue, à nos yeux, la plus importante contribution de la Communauté à la défense de l'industrie européenne, de l'emploi européen et donc français.

D'autre part, il faut noter qu'il ne s'agit là que d'une première étape. Nos partenaires et la Commission doivent être pleinement conscients que si les mesures adoptées ne s'avèrent pas suffisantes pour appuyer l'effort accompli sur le plan national par la France, comme par d'autres pays de la C. E. C. A., d'ailleurs, il faudra aller plus loin.

Nous ne pouvons pas demander à la collectivité, à la profession, aux zones touchées, des sacrifices pour redresser l'industrie sidérurgique, si dans le même temps la Communauté ne se montre pas capable d'assurer la solidarité, qui est sa raison d'être, et d'utiliser pleinement à cette fin les compétences que notre pays lui a déléguées.

En toute hypothèse, le Gouvernement fera en sorte que les décisions indispensables pour assurer le succès de nos propres efforts soient appliquées.

Les différentes mesures envisagées pour assurer la compétitivité de la sidérurgie alarment les régions où cette industrie est aujourd'hui implantée.

Le Gouvernement comprend ces inquiétudes: l'émotion a pu conduire les populations à envisager le pire. Il comprend également que des suppressions d'emplois, même réparties sur plusieurs années, dans un secteur économique qui a assuré traditionnellement la prospérité régionale, puissent être ressenties comme un choc brutal. Thionville en particulier, la cité du fer, durement touchée, ne doit pas se sentir abandonnée.

Je voudrais, sans cacher la réalité, donner aux événements leur exacte dimension, marquer la volonté du Gouvernement d'aider ces régions et, par là même, leur rendre confiance dans l'avenir.

D'abord, les mesures nationales et communautaires que j'ai indiquées tout à l'heure ont pour objectif de nous doter d'une sidérurgie moderne; cela veut dire que la sidérurgie restera dans ces régions une activité économique clef, que le maintien de la capacité de production, les investissements qui seront opérés, assureront le même courant économique qu'aujourd'hui.

Il n'est pas question, je l'ai montré, de désengagement, encore moins de démantèlement, comme on l'a dit. Il n'y a donc aucune raison de craindre des effets induits de l'ampleur de ceux qui sont redoutés aujourd'hui.

Cette modernisation doit s'accompagner de la création d'emplois nouveaux et du développement d'activités complémentaires et diversifiées.

Dans les régions concernées, les pouvoirs publics ont déjà fait la démonstration de ce qui pouvait être réalisé en matière de conversion et de diversification des activités industrielles et tertiaires.

Le bassin sidérurgique lorrain a bénéficié il y a un an de l'implantation de la Savim, filiale du groupe Renault, appelée à offrir trois mille emplois.

C'est là le premier et important élément de réponse aux prochaines réductions d'effectifs de la sidérurgie, la première étape de la nécessaire diversification des activités dans la zone sidérurgique lorraine.

Pour poursuivre, il faut d'abord que les conditions d'accueil soient réunies. C'est le cas en Lorraine où, depuis dix ans, un effort constant a été fait pour développer le réseau des communications de la région, ainsi que les grandes zones industrielles de base, et où la zone sidérurgique bénéficie des aides à l'industrialisation au taux maximum.

Il faut, ensuite, un effort exceptionnel d'orientation des activités industrielles et tertiaires en faveur de cette région: le Gouvernement a placé le bassin sidérurgique de la Lorraine au premier rang des priorités de l'aménagement du territoire.

Voici les premiers résultats de cette recherche d'investissements qui exige nécessairement des études longues et complexes. Le secteur auquel j'ai demandé, par priorité, d'orienter ses investissements vers les bassins sidérurgiques, est le secteur automobile.

Le groupe Renault élabore un nouveau projet d'investissement important qui sera localisé dans le bassin sidérurgique lorrain, les modalités devant en être arrêtées avant la fin de l'année.

Dans le même temps, le groupe Peugeot-Citroën, qui participe avec Renault à la conversion du Nord à Douvrin, a été invité à examiner, dans le cadre de son plan de développement, l'accroissement de ses activités en Lorraine. Dès cette année, l'usine Citroën de Metz procédera à des investissements et l'embauche sera réservée en priorité au personnel de la sidérurgie.

S'agissant de la région Nord-Pas-de-Calais, le troisième grand groupe automobile français, Simca-Chrysler, vient d'annoncer la poursuite d'un important programme d'investissement et d'embauche dans les zones touchées.

Par ailleurs, la société B.S.N. a pris la décision, sous réserve d'une dernière étude de productivité, de localiser dans la zone sidérurgique du Nord sa prochaine unité de verre flotté qui représente un investissement de 350 millions de francs.

Ainsi, la région Nord voit se confirmer sa vocation verrière puisque Saint-Gobain-Pont-à-Mousson réalise simultanément un investissement de même nature.

Une procédure exceptionnelle d'octroi de prêts du F.D.E.S. et de subventions en capital a été instituée, il y a un mois, en faveur des entreprises petites et moyennes créant des emplois dans le bassin sidérurgique lorrain. D'ores et déjà, plusieurs projets sont en négociation et les premières décisions interviendront incessamment.

Enfin, les groupes sidérurgiques devront chercher, parmi leurs diverses activités, les moyens d'y offrir de nouveaux emplois; il devront apporter leurs concours au financement des entreprises locales lorsqu'elles chercheront à étendre ou diversifier leurs activités. Cette double obligation figurera dans les conventions financières conclues entre ces groupes et l'Etat.

Ce programme de rénovation économique des régions sidérurgiques intéresse bien entendu, avant tout, la Lorraine. Toutes les conditions pour la réussite de ce programme y sont réunies. La Lorraine est de toutes nos régions l'une des mieux placées au cœur de l'Europe. Elle dispose du réseau de communications le plus moderne qui la raccorde à la région parisienne et à la basse Seine, en même temps qu'à l'Allemagne, à l'Alsace et, demain, à l'axe du Rhône et de la Saône.

La Lorraine dispose d'un important potentiel d'entreprises industrielles et tertiaires. La Lorraine dispose d'une main-d'œuvre dont chacun connaît les qualités de travail, de conscience, de courage.

Assuré de l'appui total des pouvoirs publics, la Lorraine n'a pas de raison de douter de l'avenir.

Mesdames, messieurs les députés, je vous ai exposé l'ensemble des actions entreprises pour faire face à une crise sectorielle d'une ampleur et d'une sévérité sans précédent.

Le Gouvernement a voulu cette fois que la question de la sidérurgie soit traitée au fond, sans expédient, sans artifice.

Par le recours à l'ensemble des moyens industriels, financiers et internationaux nécessaires, le redressement de notre sidérurgie sera mené à son terme, et notre pays sera doté d'un appareil industriel moderne et compétitif.

Cette œuvre répond à l'intérêt du pays comme elle répond à l'intérêt des régions sidérurgiques elles-mêmes.

Elle est indispensable.

Mais le Gouvernement ne l'a pas entreprise dans l'ignorance, dans l'indifférence à l'égard de ceux qui voient aujourd'hui leur région, leur ville, leur usine, leur emploi frappés par la crise.

Je comprends que ceux qui n'ont jamais mesuré leur effort dans le travail fassent preuve d'une grande amertume et d'une profonde anxiété.

Mais à l'amertume doit faire place la confiance; à l'anxiété, l'espoir.

Le Gouvernement, pour sa part, assurera aux régions éprouvées les moyens de leur avenir. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, du rassemblement pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Ansart.

M. Gustave Ansart. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, ce débat sur l'avenir de la sidérurgie vient à un moment où l'émotion est à son comble, notamment dans l'est de la France où Usinor, après

ses menaces contre l'usine de Trith-Saint-Léger et de Louvril dans le Nord, annonce brutalement qu'il est décidé à fermer son usine de Thionville, ce qui a provoqué la plus grande manifestation que Thionville ait connue depuis son existence.

Des travailleurs, venus du Nord et de l'Est par milliers, n'auront pas hésité à faire huit cents kilomètres pour défendre leur emploi, leur vie, celle de leur famille et de leur région. Au nom du groupe communiste, je les salue et les assure de notre soutien sans réserve. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Monsieur le Premier ministre, quelques délégués de ces travailleurs sont aujourd'hui dans les tribunes réservées au public. Ils ne se seront certainement pas reconnus dans les propos que vous avez tenus. En revanche, MM. Ferry et Hue de La Colombe ont eu en vous un excellent avocat et si leurs représentants se trouvent eux aussi dans les tribunes — ce dont je ne doute pas — ils ont tous les motifs de satisfaction et d'approbation sans réserve de votre discours.

Cela dit, ce débat, monsieur le Premier ministre, coïncide avec une nouvelle alarmante: le million de chômeurs, selon vos chiffres, est aujourd'hui dépassé. Mais ce nombre est bien plus élevé si l'on tient compte de l'important sous-emploi féminin et du nombre de jeunes à la recherche du premier emploi.

On pourra bientôt chiffrer à 900 000 le nombre de jeunes chômeurs lorsque plusieurs centaines de milliers de jeunes arriveront sur le marché du travail et ne trouveront pas à s'employer.

Le chômage, monsieur le Premier ministre, est intolérable. Or il semble qu'il fasse désormais partie du décor: il est devenu le compagnon de route de votre politique.

Le chômage est une atteinte grave au moral et à l'avenir de notre jeunesse.

On évoque souvent la liberté dans cette enceinte. Mais le droit au travail est la première des libertés car il n'y a pas de liberté dans la misère.

Vendredi dernier, au cours d'un débat à F. R. 3, M. Stoléro a déclaré que dans notre pays, même chômeur, un ouvrier est libre. Grâce à M. Stoléro, nous savons désormais qu'il y a quelque chose de plus précieux que le droit au travail, à savoir le droit et la liberté d'être chômeur. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Pour la famille d'un ouvrier ou d'un cadre, la perte du travail ressemble à un naufrage. La vie s'arrête. Il n'y a plus ni perspective, ni projet d'avenir, plus rien que les difficultés du présent qui s'amoncellent et qui submergent tout.

En vérité, un chômeur est un homme qui se sent diminué, atteint dans sa dignité.

Le chômage est indigne de notre époque. C'est ce que sont venus nous dire aujourd'hui les travailleurs de la sidérurgie qui refusent les décisions prises dans l'ombre des conseils d'administration des grandes firmes.

Or, à en croire le C. N. P. F. et le Gouvernement, le chômage serait une sorte de fatalité dans les grands pays industriels. Il serait l'inévitable rançon du progrès.

L'explication est courte! Elle vise à masquer les causes véritables de la crise actuelle.

Le chômage, c'est le résultat de votre politique et de celle des grands monopoles capitalistes.

En fait, vous obtenez le résultat que vous escomptiez en soumettant les travailleurs à une cure d'austérité.

Dans le monde actuel, monsieur le Premier ministre, il n'y a pas de nations industriellement fortes sans une sidérurgie forte.

C'est d'ailleurs en invoquant ce principe que les gouvernements de la V^e République ont justifié les aides financières considérables de l'Etat pour l'installation d'Usinor à Dunkerque et celle du complexe de Fos.

On nous annonçait alors que la France serait à la tête d'une sidérurgie moderne, caractérisée par les plus récentes techniques de pointe.

La haute compétence de nos chercheurs, ingénieurs, techniciens et ouvriers justifiait, certes, ces espoirs.

Mais aujourd'hui, sans crainte de se contredire, on explique la crise par les retards technologiques accumulés par la sidérurgie française, retards qui grèvent lourdement les prix de revient. Ce qui est toutefois loin d'être vrai pour une usine comme celle de Thionville.

Dans ces conditions, des questions se posent auxquelles le Gouvernement doit fournir maintenant des réponses.

Pourquoi tous les investissements ont-ils été concentrés sur les installations nouvelles d'Usinor-Dunkerque et de Fos?

Pourquoi n'a-t-on pas entrepris à temps la modernisation des installations plus anciennes du Nord et de Lorraine?

Pourquoi a-t-on pris ainsi le risque de laisser mourir des régions entières où la sidérurgie est le cœur de tout le développement industriel?

Dans cette affaire, les patrons de la sidérurgie se sont comportés avec ce que l'on pourrait appeler imprévoyance et incapacité s'il ne s'agissait d'une politique délibérée, mûrement réfléchie.

Ils ont laissé péricliter l'outil de travail au nom de la recherche d'une meilleure productivité dans les installations nouvelles.

Ils se sont désintéressés du sort et de l'avenir d'usines qui peuvent être mises à jour, comme ils se sont toujours désintéressés de la promotion, dans les régions du Nord, de l'Est, et de la Loire, d'une véritable diversification industrielle à partir de l'acier.

Ce patronat, uniquement préoccupé de profits immédiats, n'a pris en compte ni l'intérêt national ni l'intérêt régional.

Ce patronat est aujourd'hui disqualifié pour exercer les fonctions de responsabilité d'une branche aussi vitale pour l'industrie française et l'indépendance de la nation.

Mais qu'a fait le Gouvernement devant ces problèmes? Pourquoi a-t-il laissé se développer une telle situation? Voilà des années et des années que les syndicats, les élus, les collectivités locales vous alertent sur la dégradation de la situation dans les régions sidérurgiques du Nord et de Lorraine.

Vous ne pouvez pas dire: « Nous ne savions pas! » Les dossiers ont été ouverts à temps; les problèmes exposés, les solutions proposées. Mais vous n'avez rien fait. Vous avez laissé faire le patronat de la sidérurgie.

Année après année, vous lui avez octroyé des fonds considérables avec une générosité que vous n'avez pas pour les entreprises nationales et pour les travailleurs.

Pourquoi n'avez-vous pas contrôlé l'utilisation de ces fonds?

Pourquoi n'avez-vous pas accepté la proposition que nous avons faite de créer une commission qui serait chargée d'enquêter sur l'utilisation des fonds publics?

L'énorme endettement de la sidérurgie envers l'Etat vous donnait en maintes occasions la possibilité d'intervenir à propos de l'utilisation des fonds et de l'orientation du développement.

Vous ne l'avez pas fait. Vous avez laissé les mains libres aux patrons de la sidérurgie. Vous avez couvert leurs gâchis et leur politique de profits immédiats, sans souci de l'intérêt national.

Vous vous êtes comportés — le Gouvernement actuel comme ceux qui vous ont précédé — comme des fondés de pouvoir des maîtres de la sidérurgie.

Depuis vingt-cinq années, des sommes considérables ont été allouées à la sidérurgie: dix milliards de francs lourds rien que dans les dix dernières années. Or le poids de la sidérurgie française n'a cessé de diminuer dans l'ensemble européen et mondial. Mais ces sociétés ont réalisé des profits considérables: à une époque, on a pu dire que l'acier, c'était de l'or. Vingt millions de profits ont été réalisés en sept ans sur chacun des ouvriers, employés et cadres d'Usinor.

Il s'agit aujourd'hui de savoir si l'Etat va à nouveau accorder des milliards du budget national en autorisant ces opérations de restructuration, c'est-à-dire en transformant à nouveau l'argent du contribuable français en chômage.

Enfin, monsieur le Premier ministre, au gaspillage des moyens financiers et techniques s'ajoute — et c'est le volet le plus dramatique de la question — un gaspillage humain sans précédent.

Là encore, c'est un aspect de votre société dite libérale. Du jour au lendemain, quelques hommes à la tête d'un conseil d'administration, sans consulter personne, peuvent prendre la décision de jeter à la rue des dizaines de milliers de travailleurs.

Pendant de longues années, ces ouvriers ont travaillé durement, et leur travail a enrichi ces mêmes capitalistes qui, un beau jour, d'un trait de plume, suppriment leur emploi. Qu'une telle décision soit une catastrophe pour des dizaines de milliers de familles, on ne s'en soucie pas le moins du monde.

Habitué, depuis des décennies, à régner en maîtres absolus sur la région, les dirigeants de la sidérurgie lorraine et du Nord ont agi en la matière avec une morgue qui n'avait d'égalé que leur froide inhumanité.

Or, à notre époque, plus que jamais les travailleurs refusent d'être considérés comme des pions que l'on déplace, des êtres anonymes, numéros matricules qui doivent subir tous les aléas et toutes les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables, ni coupables.

Monsieur le Premier ministre, vous avancez l'idée d'une reconversion en Lorraine et dans le Nord. C'est classique. Ce que vous avez dit, je l'ai déjà entendu souvent. Chaque fois qu'est décidée, dans une grande région industrielle, la retraite d'une activité ancienne, on cherche à calmer les inquiétudes en promettant une rapide reconversion industrielle.

Au total, on estime à 60 000 le nombre d'emplois menacés à terme par les décisions sur la sidérurgie. Convenez donc qu'à ce niveau aucune reconversion industrielle n'est capable de fournir un nombre équivalent d'emplois nouveaux. Cette reconversion sera à l'image de celle des bassins miniers du Nord, de l'Est et du Centre; ce sera un nouvel échec à ajouter aux autres, comme on peut le constater dans cette région de Valenciennes, dont je suis le député et où, après avoir fermé les puits de mines, le Gouvernement laisse faire Usinor, qui s'approprie de nouveau à licencier 2 500 personnes à Trith-Saint-Léger, ce qui porterait un coup mortel à un arrondissement de 400 000 habitants.

La vérité est que le développement industriel d'une région implique que l'on conforte d'abord ce qui existe, et cela est particulièrement vrai pour une industrie de base comme celle de l'acier.

Une autre politique de la sidérurgie est certes nécessaire. Nous ajoutons même qu'une autre politique est possible. Avec les travailleurs de Lorraine et du Nord, le parti communiste a, depuis longtemps déjà, fait des propositions sérieuses en ce sens.

Vous évoquez l'installation d'une usine Saviem en Lorraine; mais il faut préciser que la première fois que cette idée a été lancée, elle le fut par Georges Marchais, à Longwy. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*) Mais l'usine n'est pas encore installée!

En premier lieu, nous demandons l'arrêt immédiat du démantèlement du potentiel sidérurgique français. Avec les cinq grandes fédérations de la métallurgie, nous demandons l'arrêt immédiat de toutes les mesures de licenciement et l'indemnisation totale du chômage partiel.

Nous disons qu'il faut penser aux hommes, qu'il faut améliorer le sort des travailleurs, et d'abord par la refonte du cycle de travail et la création de la cinquième équipe, ce qui évitera que des travailleurs — plus de 60 p. 100 en Lorraine — ne travaillent cinquante-six heures pendant cinq jours de suite dans des conditions plus que pénibles.

Il faut lutter avec la dernière énergie contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Récemment, à Usinor-Dunkerque, le quatre-vingt-troisième travailleur vient d'être tué!

Il faut ouvrir le droit à la retraite à l'âge de cinquante-cinq ans pour les travailleurs astreints à des travaux pénibles et de soixante ans pour les autres. Il ne faut pas tourner autour de la retraite anticipée. Lorsque l'on sait que la moyenne d'âge des sidérurgistes est de cinquante-neuf ans, c'est tout de suite qu'on doit leur accorder la retraite à soixante ans. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Il faut aussi abaisser à quarante heures la durée du travail hebdomadaire pour tous les services non continus.

Nous réclamons également que les syndicats aient une plus grande liberté d'action, que l'exercice des droits syndicaux soit garanti. Cela est nécessaire dans une industrie où les droits sont constamment bafoués et remis en cause.

Enfin, nous réclamons l'utilisation à plein des ressources naturelles existantes : le minerai de fer et le charbon.

Nous proposons toujours — je le rappelle — la constitution d'une commission d'enquête sur les réels bénéficiaires des fonds publics et sur l'utilisation de ces derniers.

Vous venez d'énoncer, monsieur le Premier ministre, un certain nombre de mesures de contrôle de l'Etat. Elles sont loin, très loin de nous satisfaire. Nous y voyons néanmoins un résultat de la longue lutte que nous menons depuis des années déjà contre l'octroi des fonds publics aux milliardaires, qu'ils soient de la sidérurgie ou d'autres monopoles.

Mais allez-vous accepter, une fois pour toutes, la constitution de cette commission d'enquête de l'Assemblée nationale que nous réclamons depuis des années? Une telle mesure aurait une autre allure que celles que vous nous proposez!

A notre époque, il n'est plus tolérable que l'argent de l'Etat soit utilisé pour déménager les usines!

Loïn de la mutiler et de la réduire, il faut développer la sidérurgie. Mais en faire une industrie dynamique au service de la nation n'est pas une œuvre, nous l'avons vu, que l'on peut confier aux grandes sociétés.

Le moment est venu d'en finir avec la domination de celles-ci, contraire à l'intérêt de tous. C'est pourquoi nous estimons qu'il est l'heure de nationaliser totalement la sidérurgie et, par une gestion démocratique, de la développer, d'en faire une grande industrie nationale à la hauteur de notre époque, à la hauteur de nos besoins.

Alors, autour de la sidérurgie, pourront se développer de grandes industries, notamment de la mécanique, de la machine-outil, de l'automobile. Nationaliser la sidérurgie, c'est une idée qui a fait désormais son chemin. On ne reviendra pas en arrière: 90 000 travailleurs de Lorraine ont approuvé cette idée par pétition.

Le bon sens populaire veut qu'à fonds publics ainsi octroyés doivent correspondre la propriété publique et le retour à la nation de ses richesses. C'est à ce prix que sera menée une politique conforme à l'intérêt des travailleurs et du pays.

De même, nous réclamons la nationalisation des mines de fer. J'ajoute d'ailleurs que la nationalisation, loin d'être une entrave à la liberté d'entreprendre — idée développée encore tout récemment par le nouveau ministre de l'Industrie — constitue bien au contraire une entrave à la liberté de démolir et de dilapider le patrimoine national. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Vous avez, monsieur le Premier ministre, évoqué dans votre discours ce qu'on appelle « le plan acier ». Il s'inscrit dans la continuité d'une politique d'austérité, de récession, génératrice de chômage. L'avenir serait sombre pour les sidérurgistes s'ils n'avaient que la perspective que vous leur offrez. Il y a, heureusement, une autre voie et un autre avenir qui s'inscrivent dans un autre plan: celui qui est défini par le programme commun de la gauche.

Aujourd'hui, l'échec renouvelé de votre politique dans la lutte contre le chômage et contre l'inflation — échec, hélas, que nous avons prévu — donne au programme commun un relief particulier et une dimension nouvelle. Il est l'issue à la crise dans laquelle vous enfoncez notre pays et d'où nous le sortirons.

Aujourd'hui, les travailleurs de Lorraine et du Nord attendent de nous que nous repoussions ce plan de misère, de démantèlement et de gâchis qu'est le plan acier.

Le groupe communiste s'engage pour tous ceux qui, en ce moment, sont sur la place des Invalides et ne peuvent approcher de l'Assemblée nationale. Nous leur disons, de cette tribune, que les communistes sont contre ce plan.

A chacun, ici, de prendre ses responsabilités.

Votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, va prendre des décisions lourdes de conséquences. Vous n'avez pas le droit d'accepter la fermeture de ces usines, la suppression de milliers d'emplois, la mort de plusieurs régions. Et vous n'avez pas le droit, non plus, d'invoquer pour cela l'intérêt national.

Ce sont les travailleurs, en défendant leur emploi et leur région, qui exigent d'être consultés et d'être entendus. Ce sont eux qui défendent le mieux l'intérêt de notre pays.

Devant les menaces graves qui pèsent sur la sidérurgie, il n'y a que deux voies et non trois.

Le moment est venu de choisir: nous sommes du côté des travailleurs, des ouvriers, des cadres et des techniciens. Nous sommes du côté de ces commerçants qui avaient fermé boutique à Thionville, de ces artisans et de ces petites entreprises pour qui ce serait la mort.

Ces travailleurs exigent — quoi de plus légitime? — de vivre et de travailler au pays.

A chacun les siens!

Et si vous soutenez la cause du grand capital, sachez, monsieur le Premier ministre, que nous mènerons la lutte, avec les syndicats, pour que les intérêts des travailleurs soient respectés.

Toute une population de Lorraine, toute une population du Nord attendent l'issue de nos débats.

Nous vous affirmons ici notre détermination de ne pas laisser fermer les entreprises. Nous vous affirmons notre détermination de lutter pour chaque travailleur, pour chaque jeune, pour chaque famille. Les travailleurs peuvent compter sur le parti communiste. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Guéna.

M. Yves Guéna. Seize mille emplois menacés d'être supprimés dans la sidérurgie, 14 000 pour la Lorraine, 3 000 pour la seule agglomération de Thionville, voilà qui mesure l'ampleur du problème, lui donne sa vraie dimension et justifie ce débat que nous avons souhaité et auquel vous avez souscrit, monsieur le Premier ministre.

La sidérurgie, c'est un certain nombre de régions — le Nord, avec Dunkerque, la Lorraine, Fos — un chiffre d'affaires de 34 milliards de francs, une capacité de production de quelque 25 millions de tonnes, et surtout, 150 000 emplois.

Il y a, entre les pouvoirs publics et la sidérurgie, une longue histoire, marquée de temps d'indifférence et de temps forts.

Il est probable, comme le souligne la profession, que la sidérurgie étant une activité cyclique, elle a souffert du contrôle des prix qui a été institué et maintenu pendant quinze, vingt ans, ce qui ne lui permettait pas, dans les périodes de haute conjoncture, de rattraper les manques à gagner des mauvaises périodes.

M. Eugène Claudius-Petit. Qui était au pouvoir alors ?

M. Yves Guéna. Tout le monde a été successivement au pouvoir pendant cette période, qui a commencé en 1947 pour se terminer vers 1966. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

M. Gilbert Schwartz. Il n'y avait pas de licenciements en 1947 !

M. Raoul Bayou. Bien sûr, il faut que chacun prenne ses responsabilités !

M. Pierre Mauger. Ils ont donné l'exemple !

M. le président. Mes chers collègues, je vous prie d'écouter M. Guéna qui a seul la parole.

Poursuivez votre propos, monsieur Guéna.

M. Yves Guéna. Je ne crois pas avoir provoqué quiconque !

M. André Fanton. Ils se sont sentis concernés !

M. Yves Guéna. Comme temps fort, il y eut le 1^{er} Plan.

Puis, surtout, une action cohérente a été conduite à partir de 1966 avec le plan professionnel et Michel Debré.

Ce plan professionnel représentait tout un effort sur les investissements, avec des prêts du F. D. E. S. à hauteur de 2 800 millions de francs. En contrepartie, la profession avait l'obligation de procéder à un certain nombre de regroupements, de modernisations ou de rationalisations.

M. Gilbert Schwartz. Et de licenciements !

M. Yves Guéna. Mon cher collègue, faites-moi le crédit de croire que je vais tout vous exposer !

Le plan professionnel comportait d'ailleurs un volet social puisqu'était envisagée la suppression de 15 000 emplois, avec une convention régionale patrons-syndicats. Le principe avait été posé, par le Gouvernement d'alors, que pour tout emploi supprimé devrait être offert un emploi de reclassement ou une retraite anticipée. A cet égard, on constatera d'ailleurs que le registre change peu.

Quels ont été les résultats ?

Il y en eut de positifs — c'est incontestable — avec les regroupements d'Usinor, de Sacilor-Sollac, le doublement de Dunkerque, le lancement de Fos-sur-Mer, les regroupements dans les aciéries spéciales.

Quant au personnel, que vous évoquiez, messieurs, il est vrai que les effectifs ont légèrement fléchi au début du plan, mais six ans plus tard ils étaient plus nombreux qu'en 1966.

Ce plan professionnel de 1966 était-il « la solution » ? On pouvait l'espérer. Mais, apparemment, il ne l'a pas été puisque nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation peu différente et même aggravée par rapport à 1966.

La situation présente naît naturellement de la crise internationale, de la chute de la production mondiale — 8 p. 100 dans le monde et 20 p. 100 en Europe — de la baisse de la production française de 27 millions à 21,5 millions de tonnes, ce qui a créé une concurrence anarchique dans un marché déprimé avec, naturellement, un avantage pour les sidérurgies bénéficiant d'équipements modernes et de moindres charges.

Il est de fait — et l'on ignore la véritable explication de cette situation — que la sidérurgie française a moins bien résisté à cette nouvelle crise que les sidérurgies voisines, et somme toute comparables.

On avance qu'une partie des installations est encore vétuste dans le Nord et en Lorraine en dépit du plan professionnel de 1966.

Il est vrai que l'endettement est écrasant — qu'on excuse la banalité du qualificatif — puisqu'il atteint 100 p. 100 du chiffre d'affaires. Cela donne une idée des frais financiers qu'il faut supporter.

Il s'agit apparemment non pas d'une nouvelle crise cyclique comme la sidérurgie en connaît tous les quatre ou cinq ans, mais d'une crise plus profonde, d'une nouvelle crise structurelle qui implique un effort en profondeur.

C'est bien ce que nous a annoncé le Gouvernement à la suite du conseil des ministres du 23 février dernier. Dans le communiqué très complet publié à l'issue de cette réunion — après une analyse des causes sur laquelle je ne reviens évidemment pas — le Gouvernement annonçait des réorganisations avec fermeture des installations les plus vétustes et des investissements devant permettre la modernisation des autres.

Le Gouvernement annonçait également des licenciements et invitait les partenaires sociaux à se réunir et à conclure des accords à cet égard avant le 15 avril.

L'Etat prenait l'engagement de créer des emplois, notamment en Lorraine, région qui avait droit, et c'était justice, aux honneurs du communiqué.

En contrepartie de l'effort de modernisation et de regroupement, il annonçait des prêts pour lesquels il demandait des garanties.

Le communiqué concluait que ce programme devait s'inscrire dans une perspective européenne.

Six semaines passèrent après ces décisions et ce conseil des ministres, pendant lesquelles on n'entendit plus guère parler — tout au moins au niveau des pouvoirs publics et au niveau politique — de ce qui couvait.

Le drame éclatait, il y a quelques semaines, avec l'annonce des trois mille licenciements à Thionville. De là l'émotion, non seulement en Lorraine et chez tous les sidérurgistes, mais aussi au Parlement ; de là le débat qui vient de s'engager.

Vous venez de nous annoncer, monsieur le Premier ministre, les mesures que vous envisagez de prendre et vous avez quelque peu développé le communiqué du 23 février.

J'ai noté que vous demandiez à la profession d'appliquer un plan pluriannuel, dont le montant atteindrait quelque 12 milliards de francs, avec obligation, pour cette profession, de se restructurer, y compris sur les industries d'aval.

S'agissant des effectifs, vous avez annoncé que, sur quatre licenciements prévisibles, trois ne se transformeraient pas en situation de chômage et vous avez avancé l'idée de retraites anticipées pour tenir cet engagement.

Vous avez parlé d'un financement de ces mesures assuré par le concours de l'Etat, assorti de conditions, d'assurances, d'engagements. Il s'agit de prêts du F. D. E. S., avez-vous précisé — mais sans nous en indiquer le montant — portant intérêt, mais à un taux à propos duquel vous avez prononcé une phrase très intéressante, qu'il me faudrait relire pour en connaître exactement la portée.

Enfin, vous avez annoncé un effort d'aménagement régional.

Après avoir pris acte de ces précisions — qui, d'ailleurs, ajoutent relativement peu à ce que nous savions depuis le mois de février — je les soumettrai maintenant à un examen critique.

Il convient en effet d'examiner trois points dans le plan que vous nous proposez : le premier, c'est l'utilisation de l'argent public ; le deuxième, c'est le rôle de la Communauté économique européenne ; le troisième, le plus important en réalité, c'est tout ce qui concerne les problèmes humains.

Premier point : l'utilisation de l'argent public.

Il est évident qu'un contrôle doit s'exercer sur l'argent de l'Etat qui, d'une façon ou d'une autre, est injecté dans des affaires privées.

A cet égard, il convient d'observer qu'en dix ans 7 milliards de francs ont été octroyés à l'ensemble de la sidérurgie ; peut-être nous précisera-t-on, d'ailleurs, le nouvel apport qui lui sera donné. Mais il faut remarquer, ce qui n'apparaissait pas du tout dans l'intervention de M. Ansart, qu'il s'agissait là non de subventions, mais de prêts du F. D. E. S. accordés au taux du marché, sauf pour les prêts, s'élevant à 2 800 millions de francs, du plan de 1966, qui ont bénéficié de taux préférentiels.

A ces 7 milliards de francs s'ajouteront donc quelques milliards de plus, mais nous souhaiterions connaître le montant exact de ce supplément.

Il était bon de rappeler que l'octroi de ces prêts s'est étalé sur une dizaine d'années et que sept milliards de francs, c'est à la fois peu et beaucoup.

C'est peu, dans la mesure où il n'y a pas apport en capital, mais c'est beaucoup parce que cet argent a été prêté à une activité privée et parce qu'on va lui en donner encore, même si c'est toujours à titre de prêts.

Le premier contrôle doit porter, selon moi, sur l'utilité de cet effort consenti en faveur de la sidérurgie. Si nous voulons conserver une sidérurgie française, ce que, bien entendu, chacun souhaite, nous devons l'aider à sortir du mauvais pas où elle est engagée.

Fallait-il aider la sidérurgie ? Ma critique ne portera donc pas sur ce point ; mais on peut se demander si le remède proposé est à la hauteur de la gravité de la situation. En effet, accorder un ou deux milliards de francs sous forme de prêts supplémentaires, à une industrie qui est déjà lourdement endettée n'est peut-être pas la solution parfaite. Naturellement, je n'ai pas à en proposer une autre, mais je suppose que d'autres formules étaient envisageables.

Si donc la formule que vous avez adoptée, monsieur le Premier ministre, donne d'excellents résultats, j'applaudirai. Mais, pour le moment, permettez-moi d'exprimer quelques réserves.

M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. En pareil cas, on propose une autre solution !

M. Yves Guéna. Je n'en ai pas les moyens comme simple député, monsieur le Premier ministre ; et vous condamneriez sans doute immédiatement la solution que je proposerais, car elle serait certainement insuffisante.

M. André Fanton. Proposer une autre solution serait d'ailleurs faire preuve de légèreté et d'irresponsabilité ! Cela a déjà été dit !

M. Yves Guéna. En tant que membre de la majorité, j'exerce simplement mon droit de contrôle et d'interrogation. Et je suis sûr que vous me répondrez à fond, monsieur le Premier ministre. J'en viens aux modalités du contrôle.

On a avancé tout à l'heure l'idée de nationalisation. Pour notre part, nous, gaullistes, nous n'avons pas à cet égard une attitude doctrinale définitive.

En effet, voici en substance ce que nous avons écrit à ce sujet :

« L'importance du secteur public en France caractérise une société qui, tout en restant d'inspiration libérale, souhaite une intervention énergique de l'Etat lorsque le progrès économique ou la justice sociale l'exige ; le R. P. R. reste fidèle à cette conception du secteur public, il reconnaît la valeur de son apport... Ces considérations peuvent motiver de nouvelles extensions du secteur public dans l'économie française ; elles seront examinées cas par cas si l'événement le justifie ».

L'événement le justifie-t-il ?

Si l'Etat procédait à un apport en capital, cette question pourrait être posée et examinée. Je ne sais comment nous la résoudrions, mais on pourrait en débattre. S'agissant de prêts, la question ne se pose pas, à mon sens, pas plus que celle de la participation plus ou moins minoritaire ou majoritaire qui, dans le programme commun de gouvernement de la gauche, suit les nationalisations. *(Sourires sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

M. Georges Gosnat. Alors, adoptez-le, monsieur Guéna !

M. Yves Guéna. Certes, j'ai lu récemment dans un journal socialiste que seule la gauche était capable, en disant la maîtrise publique des grandes industries et la planification démocratique, d'éviter de pareils à-coups. C'est faire peu de cas du marché mondial et de ses aléas. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

M. Antoine Gissinger. Voyez les travaillistes en Grande-Bretagne !

M. Yves Guéna. La formule qui a été adoptée, celle des prêts, ne doit cependant pas empêcher tout contrôle des fonds publics.

Nous souhaiterions donc, monsieur le Premier ministre, que les prêts fussent accordés non aux entreprises sidérurgiques elles-mêmes, mais aux holdings financiers dont elles dépendent, afin que la garantie soit prise non seulement par la sidérurgie, mais aussi par l'ensemble de l'industrie, jusqu'en aval.

M. Pierre Mauger. Excellente proposition !

M. Yves Guéna. S'il en était ainsi, je vous remercierais et je m'en féliciterais.

Vous avez d'ailleurs annoncé la création d'une mission de contrôle interministérielle — une telle mission est, en effet, plus efficace que de simples contrôleurs d'Etat — et vous avez indiqué, monsieur le Premier ministre, que le Parlement serait associé à ce contrôle. Je vous en remercie également, mais peut-être pourrait-on trouver une autre formule que celle du rapport annuel au Parlement ; en effet, tant de rapports annuels sont remis au Parlement que nous avons quelque peine à les lire tous.

Pourquoi, monsieur le Premier ministre, ne pas autoriser ces hauts fonctionnaires de la mission de contrôle à comparaître devant les commissions compétentes du Parlement ? Cela constituerait un très grand progrès dans le contrôle parlementaire. Or, dans cette affaire, il faut exercer le contrôle non seulement sur le remboursement des prêts — on nous a indiqué qu'ils avaient tous été remboursés jusqu'à présent — mais également sur leur bonne utilisation, afin que la sidérurgie française ne revienne pas dans dix ans nous annoncer qu'elle est de nouveau dans une crise profonde dont seul l'Etat peut la tirer. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

En conséquence, dans l'état actuel des choses, nous sommes hostiles à la participation de l'Etat au capital de la sidérurgie, mais favorables au contrôle de cette branche industrielle.

Le 23 février, monsieur le Premier ministre, vous déclariez dans une conférence de presse que nous pourrions compter sur l'aide des institutifs communautaires. Je suis très légèrement sceptique. Naturellement, je n'ai pas la même connaissance que vous des milieux de la Commission économique européenne, mais il m'est arrivé naguère de siéger dans ses instances et je n'ai pas retiré une impression excellente, non de la Commission elle-même, mais de toute cette techno-structure apatride qui s'agite autour d'elle. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

Certes, la Commission économique européenne a pris au mois de janvier quelques mesures, mais celles-ci étaient si bénignes qu'elles ont vite été oubliées et que la Commission a été obligée d'en prendre d'autres il y a quinze jours.

A cette occasion, un communiqué, naturellement inspiré par la Commission, a été publié annonçant la fixation de prix planchers pour les ronds à béton et l'institution de licences pour les importations de produits sidérurgiques, mais de licences « automatiques », ce qui réduit singulièrement la portée de celles-ci. Et la rédaction elle-même des termes du communiqué est très révélatrice de l'état d'esprit de la Commission qui parle de « mesures spectaculaires », constituant une « première mesure dirigiste ».

Ce sont vraiment là des réactions de vierge effarouchée. C'est *Ebauche d'un serpent* de Paul Valéry : « Eve stupéfaite au seuil de la chair ». *(Sourires.)* Elle en verra bien d'autres... la Commission ! *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

En réalité, j'estime, sans vouloir faire un procès à la Commission de Bruxelles, que les mesures ainsi prises sont tardives et probablement insuffisantes. Au surplus, je ne suis pas sûr qu'elles seront véritablement appliquées ; je souhaiterais à cet égard que soit mis en place un dispositif national de surveillance.

M. Gilbert Schwartz. Il fallait le dire avant !

M. Yves Guéna. J'ai beaucoup plus confiance dans le Gouvernement français que dans la Commission de Bruxelles !

Monsieur le Premier ministre, il reste naturellement l'essentiel : les problèmes humains. Certes, ceux-ci ont été évoqués, mais de façon insuffisante, dans le communiqué du 23 février. Vous nous avez donné quelques assurances, mais elles ne sont pas non plus de nature à apaiser toutes nos craintes.

Je rappelle à ce sujet la position que nous, gaullistes, avons prise sur cette question de l'emploi et indiquée dans notre communiqué du 5 avril : pour le rassemblement pour la République, chaque fois qu'un travailleur est victime d'un licenciement dans un secteur d'activité touché par la crise et dans une région en difficulté, c'est un devoir de solidarité nationale que de lui garantir l'offre d'un nouvel emploi. *(Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

M. Pierre Mauger. Très bien !

M. Louis Mexandeau. Il faut mettre l'idée en pratique.

M. Yves Guéna. J'ai le droit d'exprimer mon opinion sur ce point.

M. Paul Balmigère. Qu'avez-vous attendu pour l'appliquer ?

M. le président. Je vous en prie, laissez poursuivre l'orateur.

M. Yves Guéna. Nous l'avons appliquée maintes fois naguère.

Nous sommes naturellement d'accord pour poursuivre la lutte contre l'inflation, car nous pensons qu'à la longue celle-ci est destructrice d'emplois.

Mais, enfin, qu'est-ce qui tenaille les Français aujourd'hui, sinon le chômage ?

M. Paul Balmigère. Eh oui !

M. Yves Guéna. Le chômage, angoisse quand il menace, malheur quand il est là.

Les plus impeccables démonstrations ne passent pas, devant cette réaction instinctive du corps social. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Que la lutte contre l'inflation implique une ombre sur la politique de l'emploi, nous le comprenons. Mais il y a des limites ; il faut que les résultats positifs sur l'emploi de la lutte contre l'inflation ne se fassent pas trop attendre et il convient d'éviter, dans cette phase délicate de notre politique économique, d'allonger la liste des chômeurs.

Aussi, dans le cas d'espèce dont nous débattons, pensons-nous qu'il faut aller plus loin, beaucoup plus loin dans le reclassement des travailleurs. La profession en faveur de laquelle on consent un effort n'a pas le droit de se désintéresser du sort des ouvriers, des employés, des cadres. Elle doit proposer effectivement des emplois de reclassement dans les entreprises qui sont couvertes par les holdings financiers. C'est un devoir pour la profession et c'est un point que nous souhaitons contrôler.

Il faut que les négociations bipartites reprennent et que les travailleurs, au lieu d'apprendre soudain des décisions prises en dehors d'eux, soient non seulement informés des mesures envisagées, mais associés à l'élaboration et à l'application de ces mesures.

Certes, les pouvoirs publics ont aussi un rôle éminent à jouer dans la solution de ces problèmes humains.

Les retraites anticipées sont un palliatif, mais seulement un palliatif. Ce que chacun attend, c'est la création de nouveaux emplois pour compenser ceux qui devraient être transférés de la sidérurgie.

On nous annonce cet effort de l'Etat : des infrastructures vont être développées, des primes de développement accordées, des prêts spéciaux consentis. Ce sont de bonnes intentions, mais il ne s'agirait là que d'un cadre vide si les entreprises nouvelles ne profitaient pas de ces facilités. Ce sont les entreprises nouvelles qui, seules, créent des emplois pour les jeunes ; ce sont les entreprises nouvelles qui feront que les C. E. T. de Lorraine pourront assurer un débouché à leurs diplômés.

J'ai cité « les C. E. T. de Lorraine ». D'autres orateurs de mon groupe parleront plus longtemps et mieux que moi de cette région. Mais personne ne peut imaginer non seulement qu'on puisse la déclasser, mais qu'on envisage une Lorraine sans sidérurgie ; en effet, c'est là qu'est le minerai, et la sidérurgie lorraine est un élément de notre indépendance.

Lourde tâche sans doute pour l'Etat de promouvoir une véritable politique d'aménagement de cette province, mais c'est la condition essentielle de la réussite du plan qu'on nous propose.

Un premier effort cohérent, complet et mesuré en faveur de la sidérurgie avait été accompli en 1966. Il a donné des résultats, mais ceux-ci ont été insuffisants puisque, dix ans plus tard, le problème se pose de nouveau en termes encore plus aigus.

Pourquoi ce relatif échec ? La conjoncture y a sa part, mais d'autres pays ont mieux résisté. La réponse n'est donc pas simple.

Quoi qu'il en soit, nous voici devant cette nouvelle échéance. Sur le point de savoir s'il faut de nouveau aider la sidérurgie, la réponse est évidemment positive, si nous voulons maintenir à notre pays cette industrie de base. Mais sur le point de savoir si les mesures proposées — en particulier des prêts pour une industrie déjà grevée d'emprunts — sont suffisantes pour redresser une situation très obérée, la réponse n'est pas évidente.

En tout état de cause, et si tel est bien le plan retenu par le Gouvernement, nous y voulons trois conditions :

D'abord, nous entendons que la Lorraine ne soit pas sacrifiée. Elle est, en effet, mère de la sidérurgie française et ne peut en être dépossédée.

Ensuite, un contrôle strict de l'Etat, doublé par le contrôle parlementaire, doit s'exercer non seulement sur le remboursement des prêts, mais aussi sur la bonne utilisation de ces moyens financiers renouvelés.

Enfin, l'emploi des hommes qui travaillent dans la sidérurgie et de ceux qui travaillent dans les régions menacées doit être garanti par un effort conjugué de la profession et de la puissance publique.

En somme, dans ce dossier, il y a l'acier et il y a les hommes. On nous dira peut-être qu'il est difficile de sauver à la fois l'acier et les hommes ; mais c'est dans la mesure où le Gouvernement marquera cette volonté et la traduira dans les actes qu'il pourra être assuré du soutien du groupe gaulliste. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. le président. La parole est à M. Mauroy.

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la crise économique et sociale s'amplifie. Le débat d'aujourd'hui met en évidence la gravité de problèmes que le capitalisme ne peut plus résoudre.

Votre politique, monsieur le Premier ministre, suscite désormais plus de mécontents que de satisfaits. L'emploi des jeunes s'aggrave sans cesse ; l'asphyxie de l'agriculture s'étend ; l'inquiétude se développe dans tous les secteurs. On ne fait plus confiance au Gouvernement pour lutter efficacement contre la hausse des prix et contre le chômage.

Dans ce contexte politique, économique et social préoccupant et, par plus d'un aspect, dramatique, le changement s'impose, non seulement parce que l'actuelle majorité n'a jamais proposé un type de société qui réponde à l'intérêt légitime de la plupart des Françaises et des Français, mais parce qu'elle a échoué dans la conduite de l'économie.

Monsieur le Premier ministre, vous avez accepté, au nom du Gouvernement, de débattre avec l'Assemblée nationale d'un plan de sauvetage industriel qui concerne 155 000 travailleurs et leur famille, et qui prévoit expressément que 16 000 d'entre eux perdront leur emploi d'ici à 1979.

Les licenciements constituent des drames humains dont nous savons tous les amères conséquences. De plus, ils vont désorganiser l'économie de plusieurs régions, tout particulièrement de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais. La disparition d'un emploi dans la sidérurgie entraîne, en effet, la suppression de trois autres emplois dans l'économie des régions en cause.

Mais c'est aussi d'un problème national que nous allons débattre, car la sidérurgie est l'une des industries qui affecte le plus notre indépendance nationale.

Jedui dernier, la population de Thionville, où 3 000 suppressions d'emploi ont été annoncées pour les mois à venir par la Société Usinor, est sortie dans la rue pour clamer sa colère : 15 000 à 20 000 personnes, élus, militants, ouvriers, vous ont montré leur refus de la politique antisociale et arbitraire du patronat, cautionnée par le Gouvernement.

Manifestation syndicale, direz-vous. Démonstration de l'opposition, ajouterez-vous.

Ce jour-là, l'opposition et les syndicats n'étaient pas seuls dans la rue. Des Français exprimaient leur volonté de ne pas subir la loi inexorable du capitalisme.

Devant ces réactions, le Gouvernement consent à organiser ce débat devant l'Assemblée nationale. Mais la discussion vient bien tard après que les déclarations gouvernementales ont déjà exposé vos intentions devant la presse. L'Assemblée nationale a-t-elle encore la capacité de modifier quoi que ce soit dans les décisions prises ? Il est vrai qu'on ne lui demandera pas son avis puisque ce débat d'information ne sera pas conclu par un vote.

Je voudrais aussi ne pas avoir à penser que ce débat n'est qu'un statagème politique pour éviter que la discussion de politique générale du 26 avril ne soit dominée par ce problème de la sidérurgie dont on voit bien les remous qu'il suscite, y compris chez vos propres amis. Ce débat d'aujourd'hui, il est clair qu'il devra trouver sa sanction la semaine prochaine. Chacun prendra alors ses responsabilités.

La sidérurgie française est en crise, nul ne le conteste. Cette situation dramatique n'est pas le fruit du hasard : elle porte la marque de la responsabilité de tous les gouvernements de la V^e République. Cette quasi-faillite de la sidérurgie française, c'est d'abord le résultat de vingt ans d'erreurs et de démissions.

Vous faites semblant aujourd'hui de redécouvrir les problèmes de la sidérurgie. Vous faites semblant de vouloir traiter définitivement et de manière nouvelle un problème d'actualité. Mais, monsieur le Premier ministre, cela fait vingt ans que l'on nous tient le même discours.

Ce « plan acier » de 1977 n'est qu'une nouvelle étape de l'opération de restructuration menée de concert par le patronat et le Gouvernement. Mais en douze ans nous avons connu cinq fois le même scénario de l'appel à l'aide publique. Et vous vous livrez aujourd'hui à une nouvelle opération chirurgicale dans laquelle, une fois de plus, l'Etat est conduit à donner l'argent public pour favoriser une vague nouvelle de licenciements.

Le plan de 1977 est la conséquence du plan de 1966 et des mesures décidées à l'occasion des V^e et VI^e Plans. Après avoir favorisé la concentration et la restructuration, vous invitez le pays à se débarrasser des secteurs moins rentables que le patronat souhaite abandonner.

En réalité, le plan actuel a au moins sur ses prédécesseurs le mérite de se présenter pour ce qu'il est : un plan de licenciement. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

En résumé, le plan de 1966 a permis la restructuration financière de la sidérurgie et la constitution de trois groupes que nous connaissons bien : Usinor, Sacilor-Sollac, Creusot-Loire. L'Etat a pris à sa charge le plus clair du financement des investissements pour installer la sidérurgie sur l'eau à Dunkerque et à Fos. Le patronat souhaite maintenant se défaire des installations qu'il a refusé de moderniser.

Mais, disons-le, le plan que vous nous présentez marquerait la fin de l'activité sidérurgique en Lorraine et dans le Valenciennois.

Ce plan est d'ailleurs exceptionnel par son ampleur : 16 000 suppressions d'emploi, chiffre qu'il faut d'ailleurs corriger par un autre, celui annoncé à l'ensemble des comités d'entreprise, et qui se monte à près de 22 000. Et encore les prévisions de suppressions d'emploi ne portent-elles que jusqu'en 1979. Or les effets du plan se feront sentir bien au-delà.

Vous parlez récemment, monsieur le Premier ministre, d'une sidérurgie « solide et prospère ». Je suppose qu'en économiste libéral vous mesurez cette prospérité au niveau du profit. Mais comment ne pas voir que ces licenciements massifs sont, en réalité, un aveu d'échec pour une industrie que l'on préfère rentabiliser en la mutilant plutôt qu'en développant son activité ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Cette crise n'est pas totalement due, comme certains le disent, au fonctionnement du marché mondial. On voudrait nous faire croire que la concurrence japonaise, par exemple, suffit à déséquilibrer notre appareil industriel. Mais les importations d'aciers japonais en France n'ont représenté, en 1976, que deux cent mille tonnes. Quant à la concurrence japonaise sur les marchés tiers, elle aurait été minimisée si la sidérurgie française avait eu une politique commerciale dynamique et cohérente, allant jusqu'au consommateur final de l'acier. Non, le vrai problème est ailleurs. Cette crise est due aux choix — ou peut-être à l'absence de choix — effectués par les sociétés sidérurgiques et cautionnés par les différents gouvernements.

L'histoire de la sidérurgie est celle de vingt ans d'erreurs et de faiblesse du pouvoir envers les nouveaux maîtres de forge.

Erreur dans l'orientation des investissements d'abord ! Certes, nul ne nie qu'une incitation à la modernisation des installations ait été nécessaire. Le pays se devait de disposer d'une sidérurgie sur l'eau, moderne et rentable. Mais ce choix n'impliquait pas la mise en veilleuse immédiate des secteurs traditionnels. L'installation d'Usinor à Dunkerque et de la Solmer à Fos ne devait pas avoir pour conséquence l'abandon de la modernisation de la sidérurgie de la Lorraine et du Valenciennois.

Tout au moins, devait-on parallèlement mettre à l'étude les modalités de la reconversion des installations les plus anciennes. Car s'il faut aujourd'hui, en France, onze et peut-être douze heures de travail pour fabriquer une tonne d'acier, n'est-ce pas faute d'une action dynamique exercée à temps sur l'ensemble du secteur et non pas seulement sur les noyaux les plus rentables et les plus prestigieux de notre industrie ?

Erreur encore l'absence totale de coordination des investissements ! La profession a choisi de se spécialiser sur les créneaux de production les plus rentables. Le résultat en est que l'on constate aujourd'hui un décalage croissant entre la production française et les besoins.

D'une manière générale, nous fabriquons trop de produits faciles et pas assez de produits nobles. Ainsi 50 p. 100 des tôles fortes et moyennes consommées en France sont d'origine étrangère et le niveau de nos importations a crû sensiblement depuis 1971, passant de trois millions de tonnes à sept millions de tonnes.

Là où nous avons choisi de vendre, nous sommes le plus durement concurrencés, si bien que nos installations ne fonctionnent ni à pleine capacité ni à plein rendement.

En fait, vous vous êtes livrés à une politique de gestion à vue, au gré de la conjoncture, en ignorant notamment qu'il fallait compter, en matière de production d'acier, sur le développement des pays d'industrialisation récente.

Erreur, surtout, l'absence d'une planification réelle dans un secteur où l'investissement est très coûteux et oriente la production pour plusieurs dizaines d'années !

Le Gouvernement s'est trompé à la suite du patronat et de la politique des différentes sociétés sidérurgiques. Mais, de plus, il a été faible. Ce sont ces faiblesses vis-à-vis d'une profession qui a accumulé les fautes de gestion et à laquelle il est politiquement soumis qui ont conduit à la situation d'aujourd'hui.

Faiblesse de l'Etat qui a cédé au chantage de la sidérurgie en apportant la quasi-totalité des moyens de financement à la reconversion de la profession ! Il faut insister sur le caractère très favorable des prêts du F. D. E. S. consentis, notamment en 1966. En fait, monsieur Guéna, ces prêts constituent des subventions puisque 2,7 milliards de francs de prêts à 3 p. 100 pendant cinq ans et à 4 p. 100 pendant les vingt années suivantes équivalent à 780 millions de francs de subventions compte tenu du taux du marché qui était de 7 p. 100 à l'époque.

Encore l'aide de l'Etat ne s'est-elle pas limitée au crédit : régime d'amortissement très favorable, subvention indirecte à la sidérurgie par voie d'aide aux charbonnages, grands travaux d'aménagement du territoire, prise en charge de l'indemnisation du chômage partiel, garanties Coface et bien d'autres aides encore. Il s'agit bien là d'une accumulation de charges publiques.

Ce n'est pas seulement ici le volume de l'aide qui est en question, mais le fait que l'effort de l'Etat n'a jamais été relayé par celui de la profession. Ce qui frappe, ce qui est anormal, c'est que la profession n'a pratiquement jamais utilisé ses capitaux propres pour assurer sa modernisation.

Faiblesse aussi parce que l'Etat ne s'est jamais donné la peine de suivre l'évolution du dossier ! Les différents plans prévoient une obligation de compte rendu d'exécution à la charge de la chambre syndicale de la sidérurgie. Vous l'avez prévu pour l'avenir, mais je parle ici de ce qui s'est passé pendant bien des années.

Le Gouvernement est-il prêt à affirmer que cette obligation a été strictement suivie hier et qu'elle le sera demain ? Le Gouvernement peut-il affirmer que les obligations du Plan ont été strictement respectées ? Dans le cas contraire, que les parlementaires en soient informés et qu'en tout cas les engagements qui ont été pris tout à l'heure soient effectivement tenus. En réalité, le Gouvernement n'a pas su ou n'a pas voulu contraindre, quand il le fallait, une profession très forte et très concentrée.

Faiblesse encore de prendre le personnel comme bouc émissaire des difficultés, au lieu de reconnaître les erreurs de gestion des entreprises ! Pourquoi notre sidérurgie est-elle aussi absente des débouchés extérieurs, sinon à cause de l'insuffisance de sa politique commerciale ?

Voilà, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, notre analyse critique de la situation.

Après vingt ans d'une politique désastreuse qui a mis en péril la totalité d'un secteur industriel, il est urgent de sauver la sidérurgie française.

A une politique de rentabilité qui n'est en réalité qu'une façon déguisée de diminuer la production, nous opposons un véritable plan de soutien et de développement de la sidérurgie.

Le marché français est bien loin d'être saturé par sa production. Depuis cinq ans, les importations d'acier ont augmenté de manière significative. C'est en revenant courageusement sur les erreurs du passé que l'on rendra à cette industrie son efficacité et sa productivité.

Mais cela suppose un préalable : changer le type de relation dans l'entreprise. Comment concevoir en effet une mutation aussi fondamentale de la sidérurgie sans une participation effective des travailleurs et de leurs représentants ?

Le plan que vous nous présentez, monsieur le Premier ministre, a été, comme l'écrivait un grand quotidien du soir récemment, « conçu pour l'essentiel dans des conseils d'administration et des cabinets ministériels ». Cette politique du « fait accompli », qui concerne autant les élus, y compris ceux de votre majorité, que les travailleurs intéressés, est inadmissible.

Dans le schéma de discussion que vous avez établi, le Gouvernement est seul chargé de la concertation avec le patronat. Vous ne laissez guère aux travailleurs que le soin de négocier la forme de leur licenciement. Cela, ils ne peuvent pas l'accepter.

Les syndicats réclament à présent de connaître la totalité du dossier de la sidérurgie, ce qui est un minimum. Et ils souhaitent la convocation d'une instance tripartite afin de négocier les principaux éléments de ce problème. A ces revendications, j'apporte le soutien des socialistes et des radicaux de gauche.

Sur le plan social toujours, je voudrais mettre en garde le Gouvernement contre une facilité qui consisterait à renvoyer dans leurs foyers, moyennant un pécule de départ, les travailleurs immigrés. Il nous serait désagréable de rappeler au Gouvernement le respect des textes de la République et, en particulier, la loi de 1971 concernant le racisme.

Alors que le Gouvernement s'est réuni à Rambouillet, pour donner sans doute une parure de printemps à sa réflexion sur la crise et le chômage, est-il concevable d'ignorer plus longtemps les demandes d'explications des représentants des travailleurs et des populations concernées ?

Aujourd'hui, le plan pour la sidérurgie est inséparable d'un plan d'ensemble pour l'industrie française. La restructuration de la sidérurgie est liée à la reconversion industrielle des régions. Et cette reconversion doit se faire sur la base de la garantie à chacun d'un emploi avec un salaire égal au précédent — à classification égale bien entendu — et, j'y insiste, dans la même région.

Dans l'immédiat, nous proposons, au nom des socialistes et des radicaux de gauche, une série de mesures qui répondent aux exigences de la situation: la retraite à soixante ans pour l'ensemble des travailleurs du secteur et à cinquante-cinq ans pour les travailleurs postés; la généralisation de l'horaire de quarante heures sans perte de salaire; enfin, une revendication essentielle doit être satisfaite: la cinquième équipe pour le travail en feu continu.

Ces mesures conservatoires ne règlent certes pas définitivement la question, mais elle permettent d'éviter, dans l'immédiat, la plupart des suppressions d'emploi.

Et qu'on ne vienne pas me dire que c'est coûteux! Ces mesures représentent, par exemple, pour la cinquième équipe, moins de 2,5 p. 100 du prix de revient des produits. Elles permettent, en outre, d'éviter des dépenses sociales importantes de santé, de sécurité et d'indemnisation du chômage. Elles maintiennent l'activité des régions, et on trouverait ainsi le temps d'améliorer à froid la productivité si médiocre de notre sidérurgie.

Quand on aura tout fait et tout dit, quand vous aurez, monsieur le Premier ministre, tout fait et tout dit, nous pourrions reprendre les comptes!

Le coût du maintien en activité de ces personnels ou de leur mise en retraite sera finalement inférieur à la charge que représente pour la collectivité l'existence de milliers et de milliers de chômeurs.

C'est dans le cadre d'une planification que le problème de la sidérurgie doit être traité.

La productivité d'une entreprise peut impliquer, dans certains cas, l'abandon d'outils vétustes ou dépassés. Mais il ne faut pas recommencer les erreurs du passé et mettre « en chandelle » toute une région parce que l'on veut construire ailleurs des outils plus modernes et plus rentables.

C'est dans le cadre d'un plan que peuvent être définies, en accord avec les partenaires sociaux et les instances locales et régionales, les modalités d'une reconversion. Pour la Lorraine et pour le Valenciennois, il s'agit de trouver les industries de substitution pour lesquelles la main-d'œuvre locale pourrait être utilisée sans mettre en cause la qualification.

Mais je voudrais souligner qu'il ne peut s'agir de reprendre, une fois encore, de vieux prolegs dont on sait depuis longtemps qu'ils ne verront jamais le jour ou de proposer aux régions menacées par la fermeture des aciéries l'accélération d'investissements déjà décidés. Il y a quelques usines qui, depuis quelques années, se baladent toujours dans la même région, pour essayer de résoudre les mêmes problèmes qu'on ne résout d'ailleurs jamais. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Mais, la grande question, bien sûr, c'est aussi, à côté de toutes ces mesures conservatoires, le développement de la sidérurgie en France.

Notre industrie a la capacité de répondre à la demande de notre marché. Il faut nous en convaincre et lui en donner les moyens. D'abord en lui assurant une réelle avance technologique et en lui permettant une recherche active sur les procédés et les produits nouveaux; en décidant ensuite des implantations industrielles en fonction d'un aménagement du territoire qui tienne compte des souhaits des hommes; en troisième lieu, en recherchant des débouchés extérieurs. Autant de domaines où l'Etat doit jouer son rôle.

Mais une telle stratégie industrielle n'est possible que si l'Etat se donne les moyens d'un contrôle réel des entreprises.

Les partis signataires du programme commun n'ont pas inscrit la sidérurgie dans la liste des secteurs ou des entreprises à nationaliser immédiatement.

M. Jean Durieux. Cela va venir!

M. Pierre Mauroy. Il était clair pour nous, en 1972, que la technique des nationalisations devait être réservée aux cas où la puissance publique ne disposait d'aucun autre moyen pour imposer sa volonté.

Le niveau d'endettement de la sidérurgie envers le Trésor paraissait donner aux pouvoirs publics une très réelle capacité de décision.

De plus, la nationalisation des banques d'affaires impliquait pour nous une prise de majorité dans les secteurs contrôlés par ces établissements.

L'évolution de la crise de la sidérurgie nous conduit maintenant à penser que l'Etat ne peut véritablement exercer ses compétences qu'à partir d'un nouveau statut de la sidérurgie.

L'absence d'un contrôle réel exercé par les gouvernements sur l'exécution des plans professionnels et sur l'utilisation des fonds publics nous démontre qu'il est utile de prendre aujourd'hui une garantie supplémentaire.

Aussi les socialistes et les radicaux de gauche proposent-ils, de préférence à un rachat pur et simple du capital des entreprises, d'assurer un contrôle direct et renforcé de la puissance publique, tant sur les holdings que sur les sociétés d'exploitation, par voie d'une prise de participation en capital.

L'énorme dette contractée par ces sociétés envers l'Etat serait donc consolidée en capital.

Ce système donnerait à l'Etat la majorité dans les sociétés en cause et lui permettrait d'exercer la responsabilité réelle du secteur sans toutefois lui en faire assumer totalement la charge.

Un rachat pur et simple du capital aurait, en effet, pour inconvénient de favoriser le désengagement d'une partie des actionnaires privés qui pourraient ainsi trouver dans cette opération l'occasion d'obtenir les moyens d'investir à l'étranger et de venir concurrencer notre industrie nationale.

Au fond, le système proposé est d'ailleurs voisin de celui retenu pour la S. N. C. F. dont on oublie trop souvent qu'elle est une entreprise nationale et non nationalisée: l'Etat n'y dispose pas de la totalité du capital, et pourtant la sécurité de l'emploi y est assurée. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Les participations seraient prises au niveau des holdings. Elles seraient gérées par un organisme d'Etat regroupant les holdings Denain-Nord-Est-Longwy, la Compagnie lorraine industrielle et financière, Marine-Wendel et Schneider S. A. Cet organisme aurait à charge de définir pour les sociétés d'exploitation — Usinor, Sacilor et Creusot-Loire — les objectifs correspondant à une réelle politique de la sidérurgie.

Après vingt ans d'erreurs et de faiblesses, l'Etat ne peut retrouver sa pleine et entière capacité que dans le cadre de cette prise de participation majoritaire.

Monsieur le Premier ministre, en nous présentant ce nouveau plan acier, vous venez de démontrer que votre gouvernement n'a pas la capacité politique d'orienter un secteur stratégique de notre industrie nationale.

C'est justement, au travers de ce plan, toute votre capacité politique, ainsi que celle de votre gouvernement, à gérer ce pays qui est mise en cause.

Au début de mon propos, je constatais qu'en matière économique et sociale le Gouvernement avait échoué.

Aujourd'hui, les Français n'ont plus confiance, et ils l'ont exprimé. La gauche a obtenu une nette majorité, lors des élections municipales: aucune jonglerie statistique ne pourra le dissimuler.

Cette réalité doit naturellement se traduire en termes de majorité parlementaire et de gouvernement.

Dès 1977? Au printemps 1978? Qui peut savoir?

Aujourd'hui, ce sont les travailleurs de l'acier qui disent « non » au patronat et « non » à votre plan.

Demain, l'ensemble des Français se prononcera et jugera votre politique.

Car, monsieur le Premier ministre, voici qu'arrive le moment de l'inéluctable échec. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Kiffer.

M. Jean Kiffer. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, la crise mondiale survenue en 1975 a entraîné, après une période de très haute conjoncture en 1974, une baisse sensible de la consommation totale d'acier à travers le monde.

Il en résulte un effondrement d'environ 20 p. 100 de la production globale d'acier dans tous les pays développés, à l'exception des pays neufs qui continuent à installer leur propre sidérurgie. Plus la consommation mondiale d'acier baisse, plus les Japonais et les pays neufs augmentent leurs capacités de production.

De surcroît, ces sidérurgies nouvelles ont l'avantage d'être techniquement plus élaborées, donc plus compétitives. Aussi les Japonais peuvent-ils pratiquer un *dumping* mondial alors que les sidérurgistes traditionnels du monde occidental — Marché commun et Etats-Unis — ont été contraints de réduire leur production.

Face à cette situation anarchique, toute tentative d'une organisation mondiale pour maîtriser la production d'acier par rapport à la consommation a été vouée à l'échec.

Une étude prévisionnelle effectuée par les Japonais révèle que la demande mondiale d'acier devrait atteindre 820 millions de tonnes en 1980. A cette date, la production sera vraisemblablement de 775 millions de tonnes, d'où un déficit de production de 45 millions de tonnes. Même si ces prévisions optimistes se révélaient fondées, il n'empêche que, dans l'immédiat, nous sommes engagés, à l'échelle du globe, dans une véritable guerre économique.

Ce qui est vrai pour l'acier l'est également pour l'ensemble du secteur industriel. Faute d'une organisation mondiale, les Etats-Unis se sont créés leur propre système de défense. En effet, en 1976, alors que la production sidérurgique de la plupart des pays continuait à s'effondrer, celle des Etats-Unis augmentait de 7 à 8 p. 100.

Que devient dans ce contexte mondial la sidérurgie française ? Sa production annuelle, en 1976, a été de 23 millions de tonnes, sur lesquels 47,5 p. 100 étaient d'origine lorraine, 33 p. 100 venant du Nord et 15 p. 100 de la région Midi-Centre. La Lorraine a une capacité de production de 18 millions de tonnes. La sidérurgie mosellane, à elle seule, peut produire 12 millions de tonnes, soit près de la moitié de la production actuelle de notre pays. La sidérurgie française emploie dans sa totalité 155 000 personnes dont 79 000 en Lorraine.

Mais il ne faut pas oublier — et ceci est fondamental — que la suppression d'un emploi dans la sidérurgie représente en fait la suppression de trois emplois.

Jusqu'en 1969, notre balance commerciale pour l'acier avait toujours été nettement positive ; depuis 1970, le solde a été à quatre reprises négatif.

Ce revirement est une conséquence du Marché commun, car la balance des échanges au sein de la Communauté est nettement défavorable à la France.

Alors qu'en 1974 notre balance commerciale était encore bénéficiaire d'un million de tonnes environ, elle accusait, en 1976, un déficit du même ordre.

Il est à noter que 50 p. 100 seulement de nos exportations se font à destination de la C. E. C. A., l'autre moitié allant vers des pays tiers. Nos importations, en revanche, proviennent dans la proportion de 85 p. 100 de la Communauté européenne et de 15 p. 100 des pays tiers.

C'est ainsi que la France produit actuellement à peu près autant d'acier qu'elle en consomme, alors que ses autres partenaires européens sont en état de surproduction par rapport à leurs besoins intérieurs.

Dans ce contexte, que reprochet-on à la sidérurgie française ? De ne pas être suffisamment compétitive et d'avoir un endettement insupportable à moyen et à long terme.

Il est vrai — et cela a été rappelé tout à l'heure — que le dirigisme pratiqué par le Gouvernement est largement responsable de cette situation. N'a-t-on pas pendant vingt ans, en période de haute conjoncture, bloqué les prix alors que les sidérurgies étrangères constituaient dans le même temps des réserves financières pour moderniser leur outil de travail ?

En Lorraine, depuis dix ans, les usines sidérurgiques avaient un personnel pléthorique. Au lieu de laisser jouer le principe de la rentabilité et de la productivité et au lieu d'imposer à la Lorraine une véritable diversification industrielle de compensation, l'Etat a préféré engouffrer les deniers publics dans le maintien d'emplois artificiels.

Il faut bien reconnaître que dans cette affaire les gouvernements ont manifesté une légèreté coupable par manque de vérité et de courage politique.

Face à cette crise mondiale, deux tentations se manifestent en France, l'une d'obéissance technocratique, l'autre d'ordre politique.

Tentation technocratique d'abord.

Le libéralisme économique étant chez nous trop souvent bafoûé et le pouvoir politique parvenant difficilement à maîtriser les efforts d'un certain capitalisme anonyme et sauvage, l'appareil technocratique s'est littéralement emparé du développement industriel et économique de notre pays.

Ainsi a été de plus en plus accréditée auprès de certains hauts fonctionnaires la thèse selon laquelle la France n'aurait plus besoin, dans le contexte mondial actuel, d'une grande sidérurgie, l'investissement nécessaire étant disproportionné au nombre d'emplois créés et à la plus-value donnée par le travail.

Aussi la tentation est-elle forte de vouloir importer l'acier à bas prix, de ne créer que des industries de transformation, de ne maintenir en France que la sidérurgie considérée comme compétitive, c'est-à-dire celle qui est représentée par les huit à dix millions de tonnes fabriquées à Dunkerque et à Fos-sur-Mer.

Autant un tel raisonnement de compétitivité internationale est valable pour l'ensemble de l'industrie de production, autant un tel raisonnement, pour la sidérurgie, doit être battu en brèche.

L'acier est au même titre que l'énergie un élément de base de tout développement industriel, donc un facteur d'indépendance nationale.

Au moment des premiers forages pétroliers au Sahara, on parlait aussi d'une aventure industrielle non rentable et non compétitive.

Aujourd'hui, le pétrole du Sahara serait le bienvenu, indépendamment de son coût d'extraction.

Dans cette optique, je rappelle que la sidérurgie lorraine est entièrement indépendante du minerai étranger.

L'abandon des 14 millions de tonnes d'acier lorrain obligerait la France à « lâcher 18 milliards de francs de devises supplémentaires », soit près de la moitié de la facture du pétrole...

M. Guy Ducloné. Et qui pratique cette politique ?

M. Jean Kiffer. ... sans compter le poids du chômage, tant il est vrai qu'il vaut mieux payer des gens à travailler peu qu'à ne rien faire.

De plus, considérant que la sidérurgie française ne produit que 23 millions de tonnes d'acier alors qu'elle peut en produire 30 millions, on pourrait d'ores et déjà améliorer de plus de 25 p. 100 sa rentabilité.

Enfin, si certaines usines lorraines présentent une compétitivité apparemment inférieure aux sidérurgies du bord de mer, il faut souligner que cet inconvénient est largement compensé dans cette région par l'utilisation du minerai lorrain.

L'importation de minerai pour Fos-Solmer et Dunkerque représente une facture de 2 milliards et demi de francs de devises. De surcroît, des techniques très élaborées ont permis de fabriquer en Lorraine, à partir d'une fonte phosphoreuse, les nuances d'acier les plus difficiles.

Ainsi, si la France ne veut pas, dans l'avenir, subir le chantage de l'acier comme elle subit celui du pétrole, elle a besoin d'une sidérurgie forte et indépendante.

J'en arrive à la tentation politique, la nationalisation.

C'est un leurre de faire croire aux populations que la nationalisation sera le remède miracle. Bien au contraire, elle ne résout rien au niveau de l'emploi. Je n'en voudrais pour preuve que l'exemple de la sidérurgie anglaise nationalisée qui — cela a été dit par le Premier ministre — débâche 50 000 personnes.

La gestion des grands groupes sidérurgiques est déjà suffisamment bureaucratique ; la nationalisation ne ferait qu'aggraver la situation.

Le patronat des groupes sidérurgiques, déjà trop anonyme, ne demande certainement pas mieux que d'être nationalisé.

M. César Depietri. Eh bien alors ?

M. Jean Kiffer. On ne ferait que transférer ses charges sur l'Etat.

Il faut néanmoins envisager avec courage une réforme des structures de gestion de ces grandes industries, sans abandonner pour autant le moteur de la libre entreprise.

D'ailleurs, comment, dans le cadre d'une nationalisation, l'Etat accepterait-il de se faire concurrence à lui-même ?

S'il faut lutter contre les monopoles, il convient aussi de souligner que ceux-ci existent surtout dans le secteur public.

Si la sidérurgie a reçu 7 milliards de francs de prêts de l'Etat, les entreprises nationalisées ne touchent-elles pas des subventions d'équilibre s'élevant à plus de 20 milliards de francs par an ?

Il est donc évident que, dans un souci d'indépendance nationale, la France doit posséder une sidérurgie forte.

Pour relancer la production et la consommation d'acier, une seule solution s'impose : l'organisation du Marché commun.

Cette organisation se présente sous deux aspects : à l'intérieur : l'application stricte des règles de la C. E. C. A. ; à l'extérieur : l'application d'un protectionnisme européen.

La modernisation et l'amélioration de la compétitivité de nos usines s'imposent, mais il faut bien reconnaître que nous n'attein-drons jamais la productivité japonaise ni celle des pays neufs.

D'une part, nous avons à lutter contre le fanatisme des Japonais qui, tous les matins, chantent l'hymne à la gloire du travail et de la productivité et, d'autre part, nous avons à faire face à la pratique de l'esclavagisme.

Pour ces mêmes raisons — fanatisme et esclavagisme cumulés — la concurrence des pays de l'Est nous menace.

Cet état de fait est aussi celui de l'ensemble des produits manufacturés. Les importations d'acier de la Communauté ont augmenté en 1976 de 79 p. 100 alors que ses exportations ont diminué de 32 p. 100.

Le désordre monétaire et économique mondial revêt le caractère d'une véritable guerre économique mondiale.

Les Etats-Unis ont réagi, depuis longtemps, par la pratique d'un protectionnisme subtil. Autant il est antiéconomique de prôner un protectionnisme national, autant le protectionnisme européen s'impose. C'est le pouvoir d'achat et le niveau de vie de toute l'Europe, et même sa survie, qui sont en jeu.

L'Europe doit-elle accepter d'être le débouché des produits du Japon et des pays neufs ?

Au regard de cette guerre économique mondiale, nos préoccupations politiques paraissent mesquines ! Aucune bible, fût-ce le programme commun, ne peut avoir la prétention de détenir la vérité.

Dans ce contexte, si la sidérurgie européenne doit se défendre contre l'extérieur, elle doit également imposer l'ordre à l'intérieur de la C. E. C. A.

Il est urgent que les règlements communautaires de la C. E. C. A. soient scrupuleusement respectés contre les franc-tireurs italiens et anglais qui perturbent le marché de l'acier à l'intérieur de l'Europe. Ces Etats, en effet, violent délibérément les règlements communautaires. Face à une crise conjoncturelle, les faiblesses structurelles de l'Europe sont évidentes. L'organisation européenne Eurofer apparaît de plus en plus inefficace. L'Europe est une véritable passoire ; il faut interdire toute tricherie. Trop de pays européens servent de boîte à lettres pour une importation sauvage à l'intérieur de la Communauté.

Le Gouvernement français doit, dans cette optique, prendre des initiatives audacieuses et, s'il le faut, faire planer la menace de mesures protectionnistes nationales en interdisant par exemple — pourquoi pas ? — l'importation excessive de vins d'Italie.

Par ailleurs, si les règles de la C. E. C. A. ne sont pas respectées, à quoi servira un Parlement élu au suffrage universel ?

Des pays comme l'Allemagne fédérale ne pratiquent-ils pas un protectionnisme visqueux en prenant comme prétexte des normes administratives, alors que cette même Allemagne a le plus à craindre des mesures de rétorsion ?

Dans cette optique, la France est moins vulnérable, car notre balance commerciale avec les pays développés est largement déficitaire ; en revanche, elle est surtout bénéficiaire avec les pays sous-développés et ceux de l'Est.

A propos de la campagne qui fut menée un certain temps sur le thème « achetez français », je rappellerai qu'il appartient à l'Etat et à l'administration de donner plus souvent l'exemple. (Applaudissements sur plusieurs bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

J'en viens au drame lorrain.

Nous n'avons cessé d'appeler l'attention du pouvoir central sur la nécessité de sortir notre région de sa mono-industrie et de procéder à un redéploiement industriel. Depuis trente ans, on parle de doter la Lorraine d'un tissu industriel comparable à celui de la Ruhr, car notre région bénéficie des mêmes atouts.

Aussi, c'est en raison de l'imprévision du Gouvernement, de ses tergiversations, que les populations lorraines vivent dans l'angoisse depuis des mois.

Pendant huit mois, les débats au conseil général ont succédé aux débats du conseil régional et les visites ministérielles ont succédé aux conférences de hauts fonctionnaires, mais le Gouvernement est resté insensible aux cris d'alarme des élus lorrains.

M. Jean Bardol. Il faut changer les élus lorrains !

M. Jean Kiffer. L'appareil technocratique, une fois de plus, faisait barrage. Le pouvoir politique a réellement pris conscience de l'ampleur du drame lorrain le mercredi 6 avril, date à laquelle a été évoqué, dans cette enceinte, le détonateur de la crise allumée par le patronat d'Usinor qui a décidé unilatéralement la fermeture de l'usine de Thionville, alors que le Gouvernement avait demandé qu'aucune décision ne soit prise avant la publication du plan Acier.

M. César Depietri. Et les élections municipales !

M. Jean Kiffer. Je répète que dans cette affaire l'autorité de l'Etat a été bafouée.

J'ajoute que les élus lorrains ont été informés par la presse des décisions unilatérales de licenciement. Un tel désintéressement apparent du pouvoir central ne pouvait qu'engendrer une véritable psychose dans la population lorraine.

Il était, en effet, inadmissible de laisser vivre nos populations pendant des mois et des mois, dans l'incertitude et l'angoisse. L'accueil mitigé réservé au Président de la République à Metz était pourtant significatif !

Quoi qu'il en soit, pour décanter immédiatement la situation, le Gouvernement se doit d'établir un plan lorrain doté d'un calendrier et d'engagements précis.

Ce plan ne doit en aucune façon être un nouveau replâtrage fait de solutions ponctuelles.

En ce qui concerne la sidérurgie, les populations lorraines, compte tenu de leur découragement, ne peuvent se satisfaire de promesses.

La Lorraine exige le maintien de la production globale d'acier, avec démarrage immédiat d'un programme quinquennal de modernisation des installations. Cette volonté d'investissement aura pour effet de recréer un climat de confiance au niveau des petites et moyennes entreprises sous-traitantes.

L'aide financière de l'Etat doit naturellement être subordonnée au contrôle de l'utilisation de l'argent public et à une décision d'investissement équivalente de la part du patronat.

Autant je combats la nationalisation, autant je demande que l'on reforme les structures des industries sidérurgiques.

D'abord par une décentralisation de la gestion et une « responsabilisation » à tous les niveaux de la hiérarchie.

Ensuite, par la suppression des privilèges attachés à certaines pépinières technocratiques de cette hiérarchie. Enfin, par la personnalisation des structures dirigeantes en sortant de l'anonymat un patronat trop souvent noyé dans les méandres des holdings et des banques. Cette forme de capitalisme anonyme manifestant trop peu de responsabilité, tant à l'égard des salariés que de la région et de la nation, ne peut qu'entraîner le manque de confiance et, par là, risque de déboucher sur un véritable bouleversement des structures libérales de notre société.

La mainmise technocratique sur l'entreprise est tout aussi néfaste que la mainmise des banques. Aussi, la « responsabilisation » des dirigeants passe par la maîtrise des trois fonctions cumulées : responsabilité financière, responsabilité de la production, responsabilité commerciale alors qu'actuellement ces trois responsabilités se dispersent jusqu'à la dilution dans différentes sociétés anonymes parasites. C'est ainsi que les sociétés holdings financières et les sociétés de vente peuvent gagner de l'argent pendant que les sociétés de production en perdent.

De telles structures de gestion archaïques présentent tous les inconvénients de l'irresponsabilité collectiviste, sans les avantages liés à la dynamique de la libre entreprise.

Dans le domaine social, le plan de restructuration de la sidérurgie française doit être discuté dorénavant d'une façon tripartite.

En effet, les négociations semblent bloquées du fait de la guerre de tranchées que se livrent un patronat trop anonyme et certains syndicats trop subversifs.

Dans un tel climat, pour recréer la confiance, il est indispensable de dissiper au préalable le doute qui s'est installé dans l'esprit des Lorrains quant au détournement éventuel, d'une part, de l'aide de l'Etat et, d'autre part, des bénéfices réalisés en Lorraine.

Aussi, le patronat doit-il descendre de son piédestal pour informer, s'expliquer, rassurer et s'engager. Il convient donc de clarifier la situation confuse des holdings et autres sociétés parasites.

Pourquoi la France dispose-t-elle de six fois plus de sociétés anonymes que la République fédérale d'Allemagne ?

L'arbitrage de l'Etat est donc indispensable. Devant l'ampleur exceptionnelle du drame lorrain, le Gouvernement se doit de faire jouer la solidarité nationale. A situation exceptionnelle s'imposent des aides exceptionnelles car la simple application des mesures sociales existantes entraînerait inévitablement une fuite du potentiel humain qui transformerait le Texas lorrain en un désert.

Une enveloppe sociale spécifique de la part de l'Etat français entraînerait d'ailleurs une participation financière automatique de la C. E. C. A. En plus de ces mesures sociales dérogoires, l'Etat doit imposer une véritable solidarité sociale au niveau de l'ensemble de la profession.

La diversification et le redéploiement industriel doivent se concrétiser par des mesures immédiates.

Il faut décentraliser vers le bassin d'emploi lorrain des industries nationales consommatrices d'acier. L'engagement d'en implanter quelques-unes a d'ailleurs été pris.

Des mesures exceptionnelles doivent permettre l'embauche des jeunes. En attendant la relance effective de l'économie régionale, ne faudrait-il pas anticiper sur les besoins en prenant en charge, pendant une période d'attente à déterminer, le salaire de ces jeunes ?

Des mesures spéciales pour la formation professionnelle doivent être prises. Le ministère de l'éducation doit programmer en priorité des C. E. T. sidérurgiques.

Dans le cadre de la « responsabilisation » régionale du patronat de la sidérurgie, il faut exiger de celui-ci des investissements favorisant la diversification industrielle. Pour économiser deux milliards de francs de devises sur les importations de coke, il suffirait de réaliser une nouvelle cokerie en Lorraine, laquelle était d'ailleurs projetée.

Des mesures exceptionnelles doivent être prises pour favoriser l'expansion et l'implantation des petites et moyennes entreprises.

Une détermination ferme du Gouvernement doit permettre une décentralisation du secteur tertiaire. Pourquoi certains départements ministériels ne donneraient-ils pas l'exemple ?

Depuis la crise de l'énergie, la France semble obnubilée par les 55 ou 60 milliards de francs de devises que représente la facture du pétrole. On tente de remédier à cette situation en favorisant exclusivement une politique d'exportation dans certains secteurs de l'activité économique.

Pourquoi oublie-t-on de signaler avec la même insistance que la France importe 34 milliards de francs de produits agricoles par

manque d'industries agro-alimentaires ; 42 milliards de produits semis-finis ; 60 milliards de biens d'équipement et 58 milliards de biens de consommation ?

Avec le taux de chômage actuel, n'est-il pas aberrant d'importer un pareil volume de travail fini ?

Il faut donc procéder à un inventaire précis de nos besoins et pratiquer une politique volontariste pour nous donner les moyens de les couvrir et, par là, occuper les créneaux industriels qui sont disponibles. La France n'était-elle pas, au début du siècle, à l'avant-garde mondiale dans le domaine de la machine-outil ?

Cessons donc les querelles intestines et philosophiques et arrêtons de faire croire aux Français qu'il existe des solutions miracles dans la facilité. C'est, en effet, par l'effort, le travail, la persévérance et la créativité que nous parviendrons à redresser la situation.

Bien que M. le Premier ministre ne soit plus à son banc, je lui demande, au nom des Lorrains présents aujourd'hui à Paris et des populations désemparées, de bien vouloir présider à Metz une réunion exceptionnelle des assemblées régionales consacrée aux graves problèmes de la Lorraine. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et du rassemblement pour la République.*)

M. Alexandre Bolo. M. Servan-Schreiber n'est pas là !

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 5 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour :

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur la situation et les perspectives de la sidérurgie française.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures cinq.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)

